

## sommaire

**A noter, Infos,  
Etat Civil** p. 2

**Le Mot du Maire** p. 3

**Les décisions  
du Conseil** p. 4, 5, 6, 7

Le budget 2004  
Les travaux

**Vie de la  
Commune** p. 8, 9, 10, 11, 12

**L'histoire du village** p. 12, 13  
Le moulin de la ville

**Le Dossier** p. 14, 15, 16, 17

**Vie des  
Associations** p. 18, 19, 20, 21, 22  
le Zoom

**Articles en +** p. 22, 23

**Infos (suite)** p. 24

**Agenda** p. 24



## le dossier

## L'eau

mai 2004, n° 57

**Mairie de Vaulnaveys le Haut**

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Contacts : Tél 04 76 89 18 05 • Fax 04 76 89 10 85 • Email : [mairie.vaulnaveys-le-haut@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaulnaveys-le-haut@wanadoo.fr)



# à noter !

## Garderie périscolaire

Tél. 04 76 89 28 20  
du lundi au vendredi  
de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h15

## Bibliothèque

**Ouverte toute l'année :**  
mardi et vendredi de 16 h 30 à 19 h 00  
samedi de 10 h 30 à 12 h.  
**En juillet / août :**  
seulement les mardis et vendredis  
de 17 h à 19 h.

## Poste

**Ouverture :**  
lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h 15 à 17 h 00  
mercredi et samedi de 9 h 00 à 12 h.

## Marché

**tous les vendredis de 16h à 20h**  
place Eugène Riband

## Pompiers

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable), prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète, le n° de la rue et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez le nom de la commune : Vaulnaveys le Haut.

## Déchetterie

**Ouverture :**  
mardi et samedi :  
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30  
mercredi : de 14 h à 17 h 30

## Transports

**Ligne 605 :** Grenoble - Vizille par Uriage  
**Ligne 601 :** Grenoble - Chamrousse  
Renseignements : VFD 04 76 47 77 77  
Des fiches horaires sont disponibles à la Mairie

## EDF/GDF

Service accessible 7j/7, 24h/24  
Accueil clientèle téléphonique :  
0 810 668 284  
Urgence Electricité :  
0 810 333 438

# Infos

## Medibus

Nous rappelons aux utilisateurs d'aiguilles médicales, qu'un véhicule médibus est à leur disposition tous les trois mois à Vizille. Prochain passage en juin à une date qui sera précisée en téléphonant à la Mairie

## Maisons fleuries

Le printemps est là : jonquilles, forsythias et pommiers du japon sont déjà en fleurs. C'est le moment pour tous ceux qui désirent participer au fleurissement de la Commune de commencer à penser à l'exposition-photo qui aura lieu en automne.

Les inscriptions se font en Mairie à partir du mois de juin. Plus vous serez nombreux, plus notre Commune sera agréable !

## Passeports

### ATTENTION !

Le délai d'obtention des passeports et cartes d'identité est actuellement de 6 semaines environ.

A l'approche des vacances, ce délai risque d'être encore plus long. N'attendez pas la dernière minute pour déposer vos dossiers, la Préfecture ne retenant comme urgence que les départs professionnels ou les raisons familiales graves.

## Ordures ménagères

Depuis le 2 janvier 2004, la collecte des ordures ménagères et des multi-matériaux (emballages) est assurée par la société Gros Environnement de la Mure.

Gros Environnement est donc votre nouvel interlocuteur. Ainsi pour toute information ou réclamation en relation avec les collectes d'ordures ménagères et d'emballages, prière de vous adresser directement à :  
Gros Environnement  
46 avenue Docteur Tagnard - 38350 La Mure  
T. 04 76 81 16 53 - F. 04 76 81 08 72

# Etat Civil

## NAISSANCES

### Bienvenue à :

- Valentin **Roche**, né le 18/11/2003
- Lucie **Chaix**, née le 24/11/2003
- Marion **Chaix**, née le 24/11/2003
- Loïc **Pelanchon**, né le 29/11/2003
- Lola **Janex**, née le 26/12/2003
- Abel **Duchamp**, né le 19/07/2003
- Charlotte **Gilard**, née le 24/10/2003
- Kerian **Tarrajat**, né le 01/01/2004
- Thibault **Jerome**, né le 09/02/2004
- Caroline **Sauze**, née le 16/02/2004
- Boris **Millier**, né le 19/02/2004
- Maïdy **Destrich**, née le 21/02/2004
- Baptiste **Phelix**, né le 26/02/2004
- Elodie **Beitone**, née le 02/03/2004
- Edric **Leclercq**, né le 18/03/2004
- Ninon **Lombard**, née le 20/03/2004
- Fanny **Tochon**, née le 23/03/2004

## DECES

### C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- Eléonore **Vottero** le 24/11/2003
- Thibaut **Munoz** le 07/12/2003
- Marie-José **Gombert** le 29/11/2003
- Georges **Coste** le 12/12/2003
- Roger **Marcel** le 17/12/2003
- Madeleine **Petiot** le 11/02/2004
- Simone **Thibaud** le 20/02/2004
- Yvan **Lena** le 25/02/2004
- Anne-Marie **Ferra Martin** le 31/03/2004
- Eugène **Grassino** le 09/04/2004
- Paulette **Bressieux** le 15/04/2004

## Halte aux bruits !

L'arrêté préfectoral n° 97-5126 du 30 juillet 1997 précise que les travaux de bricolage ou de jardinage nécessitant tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables  
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- Les samedis  
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés  
de 10 h à 12 h.

Soyons donc vigilants et respectons la tranquillité de nos voisins. Il y va de l'intérêt de tous.

# Articles en +

## Halte à l'hécatombe routière

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les jeunes français de 18 à 25 ans. L'Isère n'échappe pas à ce triste constat : en 2002, 698 blessés légers, 146 blessés graves et 50 décès dans des accidents impliquant des jeunes conducteurs.

Si on ajoute que les statistiques démontrent qu'un jeune conducteur sur 2 aura une collision dès sa première année de permis, une conclusion s'impose : il faut faire quelque chose.

C'est ce qu'a décidé le Conseil Général en mettant en place un stage post-permis sécurité car le renforcement de la formation est une démarche essentielle pour diminuer les risques.

### Une action pour la vie

Axé sur le respect des autres, sur la nécessité d'une maîtrise de la vitesse et de l'anticipation face aux dangers, ce stage gratuit crée les conditions d'une conduite plus responsable.

La formation dure une journée avec le matin un audit de conduite en compagnie d'un animateur spécialisé et de 3 jeunes qui occupent alternativement la place de conducteur et de passager observateur. L'après midi est consacré à des tables rondes ayant pour thèmes l'inexpérience, la vitesse, l'alcool, la drogue, les médicaments au volant, l'évolution des infrastructures routières...

### Le stage mode d'emploi

Il s'adresse aux jeunes conducteurs isérois âgés de 18 à 25 ans ayant obtenu leur permis en 2004 (inscription jusqu'au 31 décembre 2004).

Les dossiers d'inscription sont à retirer au Conseil Général de l'Isère ainsi que dans les 225 auto-écoles du département. Les stagiaires sont ensuite convoqués dans l'un des centres labellisés par la Préfecture et dont la liste figure sur le dossier d'inscription.

A l'issue de ce stage, une attestation est remise aux participants qui doivent la renvoyer au Conseil Général de l'Isère accompagné d'un RIB.

Un virement de 152,00 € correspondant au coût du stage sera alors effectué.

### Contact :

Cellule « Jeunes Conducteurs » du Conseil Général de l'Isère  
7 rue Fantin Latour – 38000 GRENOBLE  
Tél. 04.76.00.60.15  
Site Web : [www.isere.fr](http://www.isere.fr)  
[jeunes-conducteurs@cg38.fr](mailto:jeunes-conducteurs@cg38.fr)



## Vaulnaveys-le-Haut...Débit !

A l'initiative de la Commission Urbanisme et Aménagement du Territoire, des responsables de France Télécom sont venus présenter aux élus communautaires la situation des différentes communes vis à vis de l'ADSL (haut débit sur la ligne téléphonique classique).

En ce qui concerne Vaulnaveys-le-Haut, dont le commutateur est équipé depuis mars 2004, 99,9% des lignes de la commune sont « adslisables » ; le 0,1% manquant concerne les quelques rares abonnés actuellement trop

éloignés de cet équipement (+ de 6 kms) mais les technologies évoluant, la distance maximale entre le commutateur équipé ADSL et l'habitation au delà de laquelle le haut débit n'est pas possible, devrait passer à 7, voire 8 kms, permettant à tous de bénéficier fin 2004, début 2005 du haut débit.

## Projet culturel pour Belledonne

Depuis 2003, l'association Espace Belledonne anime et gère un programme européen LEADER + de développement rural axé sur la valorisation des ressources naturelles et culturelles locales. Dans ce cadre, une commission "patrimoine et culture" travaille à l'émergence de projets sur le territoire. Aujourd'hui une réflexion globale et collective s'engage pour poser les bases d'un projet culturel cohérent sur le massif, adapté aux réalités de nos 19 communes adhérentes à l'association. Pour ce faire, un partenariat a été conclu avec l'association Scènes Obliques pour accompagner et encadrer une réflexion collective sur ce thème durant l'année 2004.

**Objectif :** Proposer pour début 2005 un ensemble d'orientations culturelles pour Belledonne ayant fait l'objet d'une conception collective, susciter une réflexion dans le cadre de rencontres vivantes appelées Ateliers collectifs et citoyens.

**Méthode :** constituer un groupe (maxi 30 personnes) d'origines diverses (membres d'associations, citoyens particuliers, élus) motivés et assidus et surtout renoncer à tout projet préfabriqué, à toute idée préconçue. Scènes obliques, créée en 1992, a pour objectif de promouvoir les arts de la scène et l'écriture créative en milieu rural. Elle organise plusieurs événements artistiques dont "le festival de l'arpenteur" aux Adrets (9ème édition mais 3ème édition sous cette appellation) et "la tribune de théâtre amateur" en collaboration avec l'espace Aragon de Villard Bonnot (7ème édition). L'association est soutenue par les partenaires institutionnels : le ministère de la culture (DRAC Rhône-Alpes), la communauté européenne, la Région, le CGI et la CIAGE.

### Pour plus d'informations :

Association Scènes Obliques.  
Le Village- Parc de la Mairie 38190 Les Adrets tél : 0476711648 fax : 0476710633  
[scenes.obliques@free.fr](mailto:scenes.obliques@free.fr)

## Lire à Vaulnaveys-le-Haut : déjà 10 ans !

Cette année, la bibliothèque de Vaulnaveys-le-Haut fête ses 10 années d'existence. A cette occasion, elle invite chacun à participer à diverses manifestations qui se dérouleront au cours de l'année.

Premier temps fort, le concours de création d'un marque-page. Lancé dès le mois de mars, ce concours est ouvert à tous, sur le thème des 10 ans de la bibliothèque. Le résultat du concours sera annoncé à la Fête de la Saint-Jean, le 19 juin 2004, avec, comme remise de prix, l'impression et la diffusion massive des marque-pages gagnants en septembre prochain.

La Fête de la Saint-Jean marquera le second temps fort de notre anniversaire. Ce jour-là, la bibliothèque proposera, entre autres, des ateliers d'écriture où chacun pourra, au gré de sa fantaisie, s'exercer librement à des jeux de calligraphie et autres ...

Le 25 Septembre prochain, jour anniversaire de l'inauguration de la bibliothèque, nous « mettrons en scène » les mots de la gourmandise, si présents dans les livres. Nous vous inviterons à participer à cette journée. Nous profiterons également de ce moment pour rassembler autour de nous un ou plusieurs écrivains locaux.

Enfin, un pot de l'amitié viendra clore ces manifestations que nous souhaitons ouvertes à tous et conviviales.

Nous comptons sur votre participation et vos talents pour réussir, avec nous, l'anniversaire d'une bibliothèque qui se veut être à la fois une source de loisir, un espace culturel, un lieu de rencontre privilégié entre les habitants, entre les enfants et les adultes.



## Club 3<sup>e</sup> age - Les Gourlus

Le temps passe vite au «Club les Gourlus» et le jeudi après-midi tout le monde est à l'heure, même en avance pour se retrouver et passer un agréable moment d'amitié et de détente - cartes, scrabble - on s'inquiète des absents, on fête les anniversaires de mariage (il y a de nombreux couples et cette époque on se mariait jeune !!!), les anniversaires marquants (70-80-90 ans) et aussi l'arrivée des arrières petits enfants, enfin c'est une grande famille où l'on se sent bien.

Bien sûr, ce n'est pas la routine. Sont organisées des sorties d'une journée avec visite, soit d'un atelier artisanal, soit d'une cave ou encore d'un musée comme celui de la chaussure Romans, suivie d'un bon repas et d'un après-midi avec animation.

Des voyages un peu plus longs (3 jours), comme en mars dernier le carnaval de Nice et en septembre en Camargue. En 2004 sont prévus en Octobre le Périgord et en Décembre Paris. En juin le grand voyage d'une semaine, en 2003 ce furent les Landes - en 2004 ce sera l'Aveyron - visite de la région - détente

- moments privilégiés et source de conversation pour la suite (tu te souviens... Ah loulou ! j'ai bien aimé...)

Il y a aussi les concours de belote et leur deuxième mi-temps (petit repas thème préparé par nous-mêmes) saucisson et pommes de terre - potée - soupe à l'oignon, tête de veau... etc...

Le repas de fin d'année où nous nous retrouvons nombreux (140) et aussi la kermesse en février - Peu de participants de la population locale...

Comme vous le voyez au Club on n'a pas le temps de s'ennuyer. Le Club est dynamique, venez nous rejoindre jeunes retraités, nous apporter des idées nouvelles et assurer l'avenir et la continuité de cette belle amitié !



## Tri-Infos

L'entreprise GROS qui collecte nos ordures ménagères (couvercle vert) le lundi matin et nos emballages (couvercle jaune) le mercredi matin, recommande aux usagers de sortir les poubelles la veille au soir. Elle se félicite de la qualité du tri effectué mais déplore encore de trouver parfois du verre dans les ordures ménagères ou de nombreux cartons au pied ou à l'intérieur de certaines poubelles alors qu'ils devraient être portés à la déchetterie.

En ce qui concerne les journaux, peut-être est-il bon de rappeler que, comme pour le verre, ils doivent être déposés dans les conteneurs réservés à cet effet - à Belmont - à La Tuilerie - aux locaux techniques - au Champ de Foire - au terrain de rugby et en la matière le civisme est payant ! En effet plus il y en a, plus l'aide versée à la Commune est importante. Ce qui ne peut que contribuer à baisser à terme, les charges de chacun.

Les déchets ont la vie dure !

Chaque déchet possède une durée de vie. Quand on l'abandonne dans la nature, il se décompose en un certain temps, souvent bien plus long que nous ne l'imaginons !



# Le mot du Maire



*L'eau est l'élément  
de base indispensable  
à la vie de tout être  
sur notre terre.*

*La ressource n'est  
certainement pas  
inépuisable même si  
nous avons la chance  
d'être dans une région  
privilegiée.*

*L'expérience de la  
canicule de l'été dernier  
nous a cependant montré  
que nos réserves sont  
suffisantes à condition  
de suivre les consignes  
indiquées par la commune  
et j'en profite pour  
remercier la population  
pour son civisme et la  
discipline dont elle a fait  
preuve à cette occasion.*

Un diagnostic très précis de nos installations, réalisé par Alp'Etu-des, nous permet désormais de planifier nos investissements pour l'entretien, la rénovation et l'extension de notre réseau de distribution, en conformité avec les obligations que nous fait la loi.

Il met en évidence la nécessité de construire de nouveaux réservoirs afin de mieux gérer les stocks avec des réserves de sécurité et de rechercher de nouveaux captages nécessaires pour compléter nos ressources.

Ces réalisations permettront de répondre aux besoins futurs liés à une prévisible augmentation de la population.

Tout cela a un coût même s'il demeure à Vaulnaveys-le-Haut, grâce au choix d'une gestion communale, parmi les plus raisonnables.

D'ailleurs, le Conseil Municipal a donné satisfaction par le vote du budget 2003 à la commission réseaux, eau et assainissement, pour le recrutement d'un spécialiste de haut niveau chargé de coordonner et de mettre en œuvre la politique communale en matière d'eau.

Depuis le 3 novembre dernier, Nicolas DAGUET met au service de notre collectivité ses compétences et sa motivation. Il vient ainsi renforcer nos équipes techniques qui ont prouvé depuis longtemps leur maîtrise des réseaux et leur efficacité sur les interventions en cas de fuite ou autre anomalie.

L'eau, c'est aussi avec les cours d'eau qui traversent notre commune et les fortes pentes, un risque que nous prenons en compte dans l'élaboration de notre PLU mais c'est surtout une source d'énergie précieuse.

C'est aujourd'hui, par exemple, une centrale électrique moderne qui utilise la « force » du torrent de Prémol pour produire une électricité vendue à EDF avec une rétrocession financière au budget de la commune.

Mais c'est la même eau qui actionnait déjà les roues des moulins de nos anciens, alimentait leurs fontaines ou circulait dans les réseaux qu'ils avaient mis en place et dont nous constatons encore la pertinence et l'ingéniosité.

Si les techniques modernes permettent aujourd'hui de transporter l'eau plus facilement pour satisfaire les besoins de chacun, nous devons nous attacher à la maîtrise de la ressource, de la consommation et surtout de la qualité, et ce en toute indépendance.

C'est cette volonté qui nous conduit à poursuivre dans la voie tracée par nos anciens et à mettre en place une politique de gestion de l'eau communale sur le long terme.

**Le Maire**  
**Jérôme RICHARD**

# Les décisions du conseil

## Budget 2004

Lors de sa séance du 31 mars 2004, le Conseil Municipal a voté le budget 2004.

### Une situation financière rassurante :

La situation financière de la commune s'est nettement améliorée durant l'année 2003. Cette amélioration est le résultat des décisions prises lors du vote du budget 2003 à savoir :

- Contenir les dépenses courantes de fonctionnement
- Augmenter les taxes locales directes : taxe d'habitation et taxe foncière.

L'analyse financière réalisée par Monsieur le Trésorier de Vizille fait apparaître une nette augmentation des recettes d'exploitation alors que les dépenses sont restées beaucoup plus stables. Cette évolution a ainsi permis de dégager plus de Capacité d'Autofinancement -CAF- (différence entre les produits et les dépenses de fonctionnement qui permet de financer les dépenses d'investissement). Ainsi, la CAF qui était insuffisante fin 2002 a retrouvé un meilleur niveau et par conséquent va limiter le recours à l'emprunt nécessaire pour réaliser des dépenses d'investissement.

### A. Pour 2004, le Budget Communal de Fonctionnement s'élève à 2 089 821 €

#### Les recettes sont de trois types :

##### 1. Impôts et taxes : 1 253 477 €

Afin d'assurer un minimum d'augmentation de ces produits de fonctionnement en 2004, le Conseil Municipal a adopté une hausse de 1,50 % des taux de la taxe d'habitation et foncière : le taux de la taxe d'habitation passe de 5,46% à 5,54%, le taux de la taxe foncière passe de 14,47% à 14,69%. Les taux de la taxe foncière non bâtie et de la taxe professionnelles sont inchangés.

L'ensemble de ces quatre taxes représentent 45 % du montant total des recettes.

Par contre, suite à la mise en place du tri sélectif et grâce au changement de prestataire de ce service, une économie devrait être réalisée pour le ramassage des ordures ménagères. La taxe d'enlèvement des ordures

ménagères enregistrera donc une baisse qui sera directement répercutée sur les avis d'imposition 2004.

##### 2. Dotations et participations :

**441 647 €**

L'augmentation des taxes locales directes faite en 2003 a pour conséquence l'augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat. Son montant est en effet en lien avec l'effort fiscal réalisé par les communes.

##### 3. Autres produits (dont vente de

**produits : cantine, garderie, bois) :**

**394 697 €**

**Ces recettes de fonctionnement permettent d'une part d'assurer les dépenses courantes de fonctionnement et d'autre part de financer de nouvelles actions pour 2004 :**

- Les charges de personnel représentent 31% du total des dépenses de fonctionnement soit 654 615 € (pourcentage plus bas que les moyennes régionales et départementales). Dans ces dépenses est intégrée la rémunération de la personne chargée de la gestion de l'eau et de l'assainissement recrutée en cours d'année 2003. Pour 2004, le Conseil Municipal a décidé

- A compter du 1<sup>er</sup> septembre, signature d'une convention avec la commune de Saint Martin d'Uriage pour la mise à disposition de 5 places de multi-accueil à la Maison de L'Enfance d'Uriage.
- Réalisation d'une étude pour les risques majeurs en vue de l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde. Cette étude fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère,
- Poursuite des travaux de sécurité ou de mise en conformité dans les bâtiments communaux en particulier ceux ouverts au public,
- Démarrage du projet de mise en place d'un site internet pour Vaulnaveys-le-Haut.

### B. Le Budget Communal d'Investissement 2004 s'élève à 1 043 817 €

Les Dépenses d'investissement s'élèvent à 1 043 817 € dont 192 903 € pour le remboursement des emprunts.

Le Conseil Municipal a choisi de profiter de l'opportunité d'une vente de terrain dans le secteur des Ecoles, pour inscrire son acquisition au budget 2004.

# Budget 2004

d'inscrire également la rémunération d'une intervenante auprès de la Bibliothèque Municipale de Vaulnaveys-le-Haut à raison de 10 heures par semaine et ce à compter du 1er septembre 2004.

- Les autres charges de fonctionnement s'élèvent à 1 267 671 € (déduction faite du virement à la section d'investissement). La maîtrise de toutes les dépenses courantes reste la priorité du Conseil Municipal sans toutefois négliger sa volonté de mettre en place de nouveaux projets pour 2004 et en particulier :

Les autres investissements programmés sont principalement :

- Matériels et travaux de voirie : 325 118 €,
- Logiciels, matériels informatiques, matériels et outillages divers : 24 415 €,
- Travaux dans les bâtiments scolaires, église et autres bâtiments communaux : 138 458 €.

Le financement de l'ensemble de ces opérations nécessite une prévision d'emprunt à réaliser d'un montant de 398 000 €.

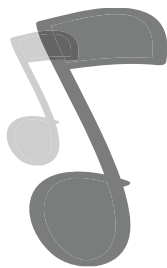
## Pianissimo

Traditionnellement, les élèves de « Pianissimo » ont rencontré les élèves de « Piccolo » dirigés par leur professeur commun Blandine Pallière, le samedi 27 mars au Lycée Horticole de ST ISMIER et le concert, de très haute qualité, a été un succès ! Nous remercions les musiciens et leur professeur pour leurs très belles interprétations.

Et l'on continuera... le samedi 15 mai à 16h à Gières à l'espace Bertet : les élèves des trois classes de Pianissimo (piano, violon, flute traversière) vous invitent à leur concert 2004 et le samedi 19 juin à l'église de Vaulnaveys-le-Haut à 14h pour le traditionnel concert de la fête de la St Jean qui terminera l'année musicale 2004.

Mais l'on pense déjà à la prochaine rentrée : les bulletins de ré-inscriptions seront distribués aux élèves par leur professeur.

Les nouveaux peuvent prendre contact avec le bureau au : 04 76 89 03 40 ou 04 76 89 25 12 dès le mois de juin.



## Les Pompiers

**Sapeurs pompiers : bilan de l'année écoulée.**

Le bilan de cette première année de regroupement entre les sapeurs pompiers de Vaulnaveys le Bas et Vaulnaveys le Haut est plus que satisfaisant. Ce nouveau centre a également à charge la gestion administrative du centre de Chamrousse, ce dernier fonctionnant maintenant en unité opérationnelle.

Outre la très bonne entente qui règne depuis plus d'un an au sein du centre de secours Les Vaulnaveys et avec les sapeurs pompiers de Chamrousse, le travail fourni par les 43 sapeurs pompiers aura été soutenu tant au niveau opérationnel que sur le plan de la formation.

Concernant le centre les Vaulnaveys, 496 interventions ont été réalisées, dont 33% de secours à personnes, 33% d'interventions diverses, 18% de feux (incluant les feux de broussailles où l'année 2003 aura été particulièrement marquante dans ce domaine) et 16% d'accidents sur la voie publique, principalement



## A.D.M.R. (Association du Service à Domicile) a besoin de vous

Si vous êtes intéressé(e) par un emploi à l'année comme aide ménagère (ainsi que pour l'été), contactez Mr Fred BURKE (Président) au 04.76.89.72.68

Par ailleurs, cette association ne peut fonctionner sans le soutien actif de bénévoles et elle lance un appel pour trouver de l'aide sur la commune. Toute personne désireuse d'apporter son concours, principalement au niveau de la trésorerie et de la constitution des dossiers, est priée de contacter Mme MERMIER au 04.76.89.07.35.

sur les communes de Vaulnaveys le Haut, Vaulnaveys le Bas, St Martin d'Uriage, Chamrousse et Vizille. L'unité de Chamrousse aura, quant à elle, réalisé pas moins de 120 interventions, principalement sur sa commune.

Sur le plan de la formation, le temps passé aura été conséquent, et on ne peut que remercier les agents pour cet important sens de l'engagement. De plus, cette première année du regroupement aura vu naître le premier stage départemental organisé par le centre Les Vaulnaveys, concernant une formation de base du sapeur pompier, nécessitant pour cela un engagement supplémentaire de la part de l'encadrement.

Enfin, on ne peut que souhaiter que ce succès perdure et que le niveau d'engagement reste le même, afin que les missions réalisées soient toujours de qualité.

## SOS Jeunes

Le Secours Populaire recherche pour cet été des familles de cœur désireuses d'inviter des enfants issus de milieux défavorisés afin qu'ils aient de vraies vacances.

Secours Populaire Français (Fédération de l'Isère)

8 rue des Peupliers - 38100 GRENOBLE  
Tél. 04.76.23.64.30

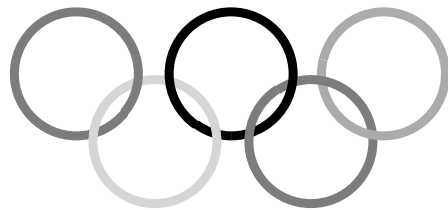
Le dispositif Rose PELLETIER, quant à lui, recrute des familles d'accueil toute l'année pour des jeunes de 13 à 21 ans, sans famille ou ayant des difficultés familiales.

Ces familles sont aidées par un éducateur et perçoivent une indemnité journalière.

Dispositif Rose PELLETIER

4 rue Paul Langevin  
38400 ST-MARTIN D'HERES  
Téléphone : 04.76.44.71.52

Messagerie : rosepel@sea38.org



## Gym des Oursons

**Des jeux olympiques à Vaulnaveys-le-Haut, du jamais vu !**

Et pourtant, cette année, pour la fête du mois de juin, la gym des oursons organise avec la participation importante des enfants ses olympiades 2004. Elles auront lieu le mardi 15 juin et débiteront à 18h 30.

Lorsque tous nos petits « athlètes » auront effectué leurs épreuves, le bureau organisera son assemblée générale afin de mettre en place un nouveau bureau et pouvoir commencer l'année 2004/2005 dès la rentrée de septembre.

Les parents sont invités à y participer ; ils pourront également découvrir le nouveau matériel acquis par l'association pour entraîner nos petits « oursons sportifs ».

Cette assemblée générale sera suivie d'un apéritif offert par l'association avant de dire « Bonnes Vacances à tous ! »

# Vie des associations

## Une excellente saison pour l'ESV

Dès le mois de septembre 2003, les dirigeants de l'Etoile Sportive de Vaulnaveys avaient un peu retrouvé le sourire avec le retour au club de quelques jeunes formés à l'école de rugby, venus grossir les effectifs. Pourtant, la saison s'annonçait longue et difficile avec une poule de 11 clubs regroupant les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> série et 22 matchs à la clé.

Le nouvel entraîneur, Jean Claude Artigues, ancien joueur de haut niveau, ex-entraîneur de Vaulnaveys dans les années 80, avait pour mission de fédérer ce nouveau groupe.

L'alchimie de ces différents éléments réussit, puisque dès les premiers matchs la victoire était au rendez-vous, il y avait du monde aux entraînements et un fort esprit d'équipe se développait. Les résultats entraînaient le retour du public au stade Daniel Petiot et de plus en plus de supporters faisaient les déplacements pour les matchs à l'extérieur. Bilan de cette phase, 18 matchs gagnés, un match nul et seulement 2 défaites. L'ESV terminait donc à la première place avec 5 points d'avance sur le second.

La logique aurait voulu que la montée en catégorie supérieure soit acquise, mais le règlement du comité des Alpes en avait décidé autrement, en obligeant les 4 premiers à jouer une demi-finale, dont les vainqueurs s'affronteraient en finale, accéderaient en catégorie supérieure et participeraient aux phases finales du Championnat de France.

Cette demi-finale était un match piège par excellence et surtout injuste, car si l'ESV perdait, sa saison se terminait malgré sa première place et sa domination sans partage tout au

long de la saison.

C'est le 18 avril à La Ravoire que se déroula ce match couperet. Fort heureusement, malgré une très forte pression, les ours de l'ESV réussirent à arracher cette victoire contre l'équipe de Thônes, sur le score de 9 à 6. A noter le déplacement de plus de 150 Vaulnaviards venus supporter bruyamment leur équipe.

Le 2 mai la finale se jouera sur le terrain annexe du stade Lesdiguières et ensuite le 16 mai, les Ours joueront les 32<sup>èmes</sup> de finale du Championnat de France contre un club du comité du Lyonnais ou du comité de Bourgogne. Souhaitons qu'ils jouent à leur meilleur niveau pour conclure cette belle saison par un joli parcours en Championnat de France.

Une petite pensée pour les poussins (moins de 11 ans) et les benjamins (moins de 13 ans) de l'école de rugby qui participeront le dimanche 25 avril au Championnat Régional à Rumilly pour lequel ils se sont brillamment qualifiés.

Un grand merci à tous les supporters, sponsors et amis du rugby sans qui cette belle saison n'aurait pas pu se dérouler et aux parents qui ont aidé les éducateurs à transporter les enfants de l'école de rugby.



## Foyer pour tous

Le mois de Décembre 2003 a vu à l'occasion de la manifestation « MON VOISIN EST UN ARTISTE » au Belvédère de St Martin d'Uriage de nombreuses oeuvres, aquarelles et huiles de très grande qualité ; nos « artistes » se portent bien.

La saison 2004 quant à elle atteindra ses objectifs avec une forte participation dans toutes les disciplines.

La dernière en date (créée fin 2003), la course à pied, affiche déjà de belles perspectives : participation au Marathon de Lyon, course pour les enfants malades, Course du Balcon de Belledonne... avec en point de mire le retour du Marathon et semi Marathon de l'Ours sur Vaulnaveys. Un grand Bravo à Florence MUZY.

## DANSE EN ÉTÉ

Au delà de la saison le FOYER organisera du 2 au 6 JUILLET un stage de danse classique et d'assouplissement pour les enfants dès 7 ans, les adolescents et les adultes débutants ou confirmés. Ce stage s'intègre à la 4<sup>e</sup> édition de Festival de danse de Vizille «D'ici danse et d'ailleurs» renseignements et inscriptions auprès de l'école de danse de Vaulnaveys : Stéphanie NICOLLET 04.76.89.06.53

## YOGA ET AQUARELLE

Egalement en Juillet projet d'un stage intégrant les deux disciplines dans un but de découverte. Encadrement assuré par les professeurs de ces deux disciplines.

Renseignements auprès de Josette VERNIER au 04 76 89 90 52 ou de Véronique BABOULIN au 04 76 21 11 96

## Que faire pendant les vacances ?

Comme en 2003, en partenariat avec l'ACL\*, nous vous proposons cet été des centres de loisirs proches de chez vous : Eybens, Gières, le Pinet d'Uriage, Montbonnot, Notre Dame de Mésage et St Paul de Varcès.

Une participation financière de la commune versée à l'Association permettra aux parents d'enfants résidant à Vaulnaveys le Haut d'obtenir des tarifs préférentiels pour les centres à la journée et demi-journée. Cette aide vient en complément de celle apportée par la Caisse d'Allocation Familiale.

Elle est fixée à :

- 6€ la journée et 3€ la 1/2 journée pour un quotient familial inférieur à 450
- 3€ la journée et 1,5€ la 1/2 journée pour un quotient familial compris entre 451 et 760

Un transport par car assuré par l'ACL existe à partir de Grenoble et Gières, il permet d'acheminer les enfants vers les centres. Les enfants inscrits pour le Pinet d'Uriage pourront prendre le car à l'arrêt des "petites maisons" à St Martin d'Uriage.

Prochainement des dépliants disponibles en mairie vous permettront de découvrir les différentes activités proposées sur chaque site ainsi que les modalités d'inscription.

Renseignements, inscriptions et règlement : Association des Centres de Loisirs 9, rue Millet – 38000 Grenoble tél. : 0476877641 fax : 0476475292 E-mail : acl.grenoble@wanadoo.fr

\*ACL : "Association des Centres de Loisirs", agrément du ministère de la jeunesse et des sports n°38576.



## C. Les budgets annexes : Eau et Assainissement

Les budgets prévisionnels de fonctionnement s'élèvent à 115 992 € pour l'eau et 318 092 € pour l'assainissement. Les recettes de ces budgets sont constituées par les ventes d'eau et les taxes d'assainissement.

Les budgets d'investissement ont été votés à hauteur de 215 240 € pour l'eau et de 258 840 € pour l'assainissement.

### Les principaux travaux programmés pour 2004 sont :

- Poursuite de la réfection des portes des ouvrages (citernes, brise-charges, réservoirs) : Chemin des Blaches, des Gouchaux, de Montperret,
- Adduction d'eau, protection incendie et conduite d'eaux usées et eaux pluviales secteur des Blanchères / des Vachers,
- Adduction d'eau secteur Belmont / le Rinjat,
- Réalisation de la première tranche sur le réseau d'eaux usées et eaux pluviales secteur Champ de Foire/ rue des Chansures.

Pour la réalisation de tous ces travaux, un emprunt de 44 212 € est prévu pour le budget d'assainissement.

## Subventions 2004

Dans un souci d'information, il nous a semblé intéressant de porter à votre connaissance le tableau des subventions votées aux associations par le Conseil Municipal lors de sa séance du 31 mars dernier.

Associations	Subventions votées
A.C.C.A. ....	315 €
Amicale donneurs de sang bénévoles.....	230 €
Amicale sapeurs pompiers .....	686 €
Association Lire à Vaulnaveys .....	4.421 €
Association parents d'élèves V.L.H. ....	915 €
Association parents d'élèves Vizille.....	92 €
Assoc. parents d'élèves Notre Dame .....	40 €
Club bouliste d'Uriage .....	77 €
Club des Oursons .....	305 €
Club du 3ème âge .....	457 €
Club pétanque .....	153 €
Etoile Sportive de V.L.H.....	1.830 €*
Football club St Martin d'Uriage .....	275 €
Foyer pour tous.....	1.220 €
Jeunes sapeurs pompiers.....	305 €
LCA 2003 (Festival cinéma Vizille) .....	152,45 €
Tennis club V.L.H. ....	600 €*
U.M.A.C. ....	155 €

\*L'Etoile sportive, en plus de sa subvention, perçoit le reversement d'une partie des locations de la salle Jean Platel. A titre indicatif, le club a ainsi reçu en 2003 la somme de 1.890 €.

\*Depuis 1993, date de la création des terrains de tennis d'Uriage, une convention unissait la commune au Tennis club qui reversait 25% du montant de ses adhésions. Pour 2003, ce reversement s'est élevé à 490 €. Cette convention a pris fin en 2004.



## La disparition des « lutins » et ses conséquences

La halte garderie des « Lutins » à Uriage, qui fonctionnait sur les bases d'une gestion associative, va cesser ses activités.

Elle va être remplacée sur le même site, dès septembre 2004, par une structure multi-accueil gérée par la commune de St-Martin d'Uriage, ce changement remettant en cause l'accueil des enfants de Vaulnaveys-le-Haut.

Conscient du grave problème que cela poserait à nos concitoyens, votre conseil municipal s'est tourné vers nos amis St-Martinois. Ceux-ci ont accepté, par convention, de mettre à notre disposition, sur les 40 prévues, 5 places qui seront financées par notre commune avec l'aide de la CAF et du Conseil Général.

Les familles intéressées sont donc priées de déposer une inscription auprès du secrétariat de Mairie où elles seront examinées par une commission.

Toutefois, compte tenu du nombre certainement important de demandes, nous conseillons à tous de rechercher, en parallèle, tout autre mode de garde possible.

A toutes fins utiles, la liste des assistantes maternelles agréées sur la commune est disponible en Mairie.

# Les décisions du conseil



## Les Travaux réalisés

### Quartier du calvaire et route de Brié

Les gros travaux de réalisation des réseaux d'assainissement de renforcement du réseau d'eau potable ainsi que l'enfouissement des réseaux secs, basse tension, éclairage public, téléphone, fibre optique (ADSL) commencés le 6 octobre 2003 se sont terminés le 15 avril 2004 par la réfection du tapis routier. Au centre, une vue avant travaux. A gauche et à droite, les nouvelles perspectives du quartier.



Au carrefour du chemin des Abeilles



Avant le chemin des Combes

## Aux Guichards

Aménagement de sécurité sur la départementale 524. Réalisation d'un double traçage et mise en place des balisettes de sécurité.

## A Belmont



Réalisation du réseau d'assainissement entre le carrefour de la Chapelle et le chemin de la Croze.



Réalisation d'un parking et des abords paysagers



Réalisation d'un abri poubelles

# Football Club de Saint Martin d'uriage

Préparation de la saison prochaine  
L'assemblée générale a eu lieu le 15 mai.

## Une bonne nouvelle

Pas de grands changements, mais une information importante : la municipalité de Saint Martin d'Uriage a décidé de construire un second terrain proche des écoles des Petites Maisons. Le club sera donc doté à compter de la rentrée prochaine d'un terrain en synthétique aux normes de la Fédération Française de Football.

## Les renouvellements des licences

Les permanences pour les renouvellements des licences pour les joueurs déjà inscrits au club auront lieu les 15/16/17/18 juin au siège aux heures d'entraînements.

## Les nouveaux joueurs

Prendre contact

avec Sylvie PONS (04 76 89 57 29) ou avec Christian BALME (04 76 89 04 99) au plus tôt, pour ceux qui sont titulaires d'une licence dans un autre club.

Pour les non licenciés attendre les permanences de début septembre dont les horaires seront affichés au club et aux écoles.



## A.P.E.

Le printemps bien présent et l'été qui arrive nous incitent à un repos bien mérité. Le mois de juin est le moment privilégié pour les fêtes et spectacles préparés par nos petits et leurs enseignants (spectacle maternelle le 12 juin et kermesse primaire le 26 juin). La fin de l'année scolaire nous montre qu'au fil du temps, nos enfants grandissent et s'acheminent sous nos yeux ébahis vers « l'âge de raison » !

L'Association des Parents d'Élèves est un lien privilégié entre les parents, les enseignants et la municipalité. Elle existe grâce aux bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre. Quelles que soient vos disponibilités, ce sera avec joie que nous vous accueillerons.

En attendant ce rendez-vous pris pour l'année prochaine, même si c'est encore un peu tôt, afin de participer à la vie des écoles et de la commune et continuer dans la même ambiance constructive, nous vous souhaitons à tous et toutes de très bonnes vacances.



## TCVH

### un petit club qui tient la grande forme

Nous ne pouvons que nous féliciter du succès rencontré par nos équipes la saison dernière. Est-ce l'effet boomerang ? Cette année, pour la première fois dans la vie du club, devant l'augmentation du nombre des inscriptions, il a été nécessaire de créer une troisième équipe « Homme », pour nos jeunes qui montent, qui montent...

Si vous souhaitez que vos enfants deviennent plus tard des « petits champions » du club, l'école de tennis a repris depuis le 21 avril. N'hésitez pas à les inscrire.

Pour toute information complémentaire, laissez un message sur le répondeur du club, nous vous rappellerons.

Cette année encore, notre équipe 1 masculine doit disputer les 8<sup>e</sup> de finale du tournoi départemental par équipes. Comme l'année dernière, souhaitons leur la victoire !!

Le 12 juin aura lieu notre tournoi salade. Le soir, nous mettons en place notre traditionnelle Paëlla.

Nous vous rappelons que cette soirée Paëlla a pour fonction de rapporter un peu d'argent au club afin de lui permettre d'acheter le matériel nécessaire à l'école de Tennis.

Nous avons besoin de monde, venez vous inscrire... Vous ne le regretterez pas !! Et parlez-en à vos amis. Alors à bientôt !

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le Club au 04 76 89 22 45 ou directement votre moniteur, Ludovic ETIENNE au 06 70 31 28 87.



## Le Tiramisu

Quel plaisir de préparer plein de bons petits plats avec des gens sympathiques et dans une ambiance amicale !!!

La cuisine de la Salle Polyvalente nous accueille avec tout le confort nécessaire, et nous sommes heureux de nous retrouver pour ce rendez-vous gastronomique où tous les secrets des " Mamme " italiennes nous sont révélés avec bonne humeur.

Laissez vous guider par les odeurs de nos plats, et venez nous rendre visite...

**Ciao ed a presto !**

## Association Paroissiale

2 concerts dans l'église de Vaulnaveys :

- Dimanche 2 mai : concert de musique baroque par l'ensemble vocal de Grenoble
- Dimanche 6 juin : la chorale universitaire de Grenoble (un pianiste et 40 choristes)

Renseignements complémentaires en appelant le 04.76.89.13.95

## Cascade

Le prochain stage intensif pour les jeunes aura lieu pendant la dernière semaine des vacances d'été (a priori du 23 au 27 août 2004).

Les cours auront lieu tous les matins du lundi au vendredi, pour les CM2, collégiens et lycéens. Les groupes seront composés en fonction du niveau des élèves, avec un maximum de 5 dans chaque groupe.

Le stage comprendra :

- Perfectionnement des connaissances
- Conversation
- Révision
- Remise à niveau pour la rentrée

Cette année nous avons eu un grand succès avec les cours pour les enfants de la primaire et de la maternelle. Ces cours continueront l'année prochaine. Nous avons aussi vu augmenter le nombre d'adultes inscrits aux cours. Les cours d'adultes sont de tous les niveaux et ont lieu tous les soirs et dans la journée. A partir du mois de septembre 2004, nous avons l'intention d'ajouter au programme des cours de «Business English».

Tous nos professeurs sont de langue maternelle anglaise avec plusieurs années d'expérience dans l'enseignement de la langue.

Pour plus de renseignements et inscriptions, appelez au 04 76 59 26 56 ou au 06 11 54 81 12.

## Pianissimo - Un hymne à la joie

### Historique

Créée en octobre 1994, l'association fonctionne pendant un an avec la seule classe de piano, grâce à son professeur Marcos PEREGRINI qui a mis à la disposition des élèves son instrument et sa maison.

La dynamique de ce cours, l'enthousiasme des élèves, du professeur, du président Gaston SCHIRMEYER, aidé par un bureau de bénévoles dévoués ont permis l'ouverture de deux nouvelles classes dès 1995 : celle de violon avec son professeur Nathalie BERBAUM remplacée ensuite par Régis VIDAL et celle de flûte traversière avec Blandine PALLIERE.

La compétence des enseignants, leur amour de la musique, l'ardeur et l'assiduité des élèves, la disponibilité active des dirigeants bénévoles de l'association font que les effectifs de Pianissimo sont en constante progression : de 14 élèves à la création, ils sont, 10 ans plus tard, de 93 (74 pour le piano, 7 pour la flûte traversière et 12 pour le violon) qui prennent leurs cours dans des locaux mis à disposition par la municipalité :

- dans la salle du Foyer Pour Tous le mercredi, le jeudi et le vendredi pour le violon et la flûte traversière
- au premier étage de l'école de Belmont pour le piano tous les jours dans une salle aménagée et décorée avec soins par M. et M<sup>me</sup> SCHIRMEYER.

désirent apprendre la musique, créer des liens amicaux et partager des émotions quel que soit l'instant de leur vie car à Pianissimo la musique n'a pas d'âge.

Tout en respectant la personnalité et le rythme d'apprentissage de chaque individualité, l'association tente de développer les potentialités et la créativité de chacun et surtout de donner ou de développer le goût de la musique.

Le but est de trouver un équilibre entre l'enseignement technique de l'instrument et l'épanouissement personnel, d'associer bien être et musique.

Les méthodes d'apprentissage dispensées par 3 remarquables professeurs sont innovantes, ludiques et visent avant tout à donner du plaisir dans la pratique de l'instrument choisi.

Le répertoire musical est très varié. Il va de BACH à LIGETTI en passant par le jazz et les variétés, suivant le goût des élèves.

### Les activités

Pendant 30 séances, d'octobre à juin, les élèves de tous âges et de tous niveaux pratiquent, et ce dès la 1<sup>ère</sup> année, l'instrument de leur choix.

Tous les ans, au mois de mars, une rencontre musicale a lieu entre « Pianissimo » et « Piccolo », une association de St-Ismier qui a le même professeur de flûte traversière : Blandine PALLIERE.

Cette rencontre s'est tenue le samedi 27 mars au lycée horticole de St-Ismier avec un grand succès.



Des concerts sont donnés chaque fin d'année. Pour 2004, 2 dates à retenir :  
 - le 15 mai à Gières dans l'espace BERTET  
 - le 19 juin à Vaulnaveys-le-Haut pour la fête de la Saint-Jean

En outre, les élèves qui le désirent, se présentent régulièrement à des concours de piano : concours international Maryse CHEYLAN à Hyères, concours du CIP (conservatoire international de Paris) ou encore du CMF à Lyon.

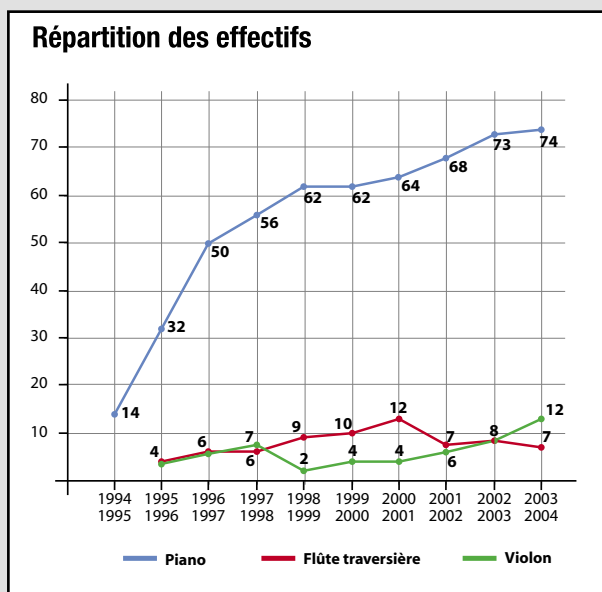
Paraphrasant nos amis italiens on pourrait dire en conclusion :  
 « Chi va piano va sano e chi va sano va lontano »<sup>1</sup>

Ce qu'un mauvais élève pourrait imaginer traduire par « qui va à Pianissimo s'y sent bien et y va pour longtemps » mais après tout serait-ce vraiment un non sens car l'association Pianissimo qui va fêter ses 10 ans d'existence fonctionne à la satisfaction de tous et a encore plein de projets pour les 10 années à venir.

### Alors n'hésitez pas à contacter :

Michèle SCHIRMEYER - 04.76.89.03.40  
 Marcos PEREGRINI - 04.76.89.25.12  
 Claude COIFFIER - 04.76.89.58.56

(1) Traduction plus conforme « Qui va doucement se porte bien et qui se porte bien va loin »



### Les objectifs de l'association

Pianissimo ouvre ses portes à tous ceux qui

# Ces arbres qui cachent la forêt

Une forêt, ce n'est pas seulement un alignement ou même un ensemble d'arbres. Prenez, par exemple, notre forêt communale. Elle fait 79 hectares et s'étage de 700 à 1 000 mètres, du « clos du merle » au chemin d'aplomb, du Fujaret au Vernon. Elle comporte, certes, des arbres, beaucoup d'arbres : des épicéas et des sapins pectinés principalement mais aussi des feuillus de bonne qualité : des érables, des frênes, des merisiers. Mais une forêt, notre forêt, c'est bien plus encore. C'est tout un milieu naturel forgé par nos anciens. C'est un patrimoine dont nous sommes les gardiens provisoires et que nous devons transmettre aux générations futures.



Ce milieu naturel, c'est tout d'abord une bio-diversité de faune et de flore. Elle est la conséquence de la composition de notre forêt : diversité des essences d'arbres, forme irrégulière des plantations. A des bouquets de grands arbres succèdent des espaces plus clairs, des zones de régénération. Une telle diversité des peuplements favorise l'épanouissement d'une flore riche et composite. Elle permet aussi à toute une faune de trouver les conditions variées de son existence. Ainsi les renards, blaireaux, martres, lièvres voisinent avec les pics, mésanges, hulottes, roitelets, troglodytes. Mais le milieu naturel forestier joue beaucoup d'autres rôles : il permet la protection des sols dans des zones de forte pente. Il est le lieu de captage d'une eau potable de qualité. La forêt est aussi le lieu de travail des forestiers à qui nous vendons notre bois. Et nous sommes nombreux à l'aimer, à la fréquenter : chasseurs, ramasseurs de champignons, sportifs ou simples promeneurs.

Etre les gardiens de ce patrimoine, c'est donner du temps au temps. L'arbre que nous plantons

aujourd'hui sera adulte dans cinquante, cent ans. Le feu peut ravager une forêt en un jour, mais il faut des années pour lui donner forme, pour lentement la faire vivre et la transformer. C'est pourquoi il existe des plans de gestion de la forêt qui sont adoptés tous les quinze ans. Le conseil municipal a adopté le 12 décembre 2003 le plan de gestion de notre forêt communale pour les années 2004-2018. C'est l'Office National des Forêts (ONF) qui nous assiste pour la gestion de notre forêt. L'ONF a donc procédé à un certain nombre d'analyses pour nous restituer un état de notre forêt et nous permettre de mieux cerner les enjeux et de prendre les décisions nécessaires. Votre conseil municipal s'est ainsi prononcé sur la finalité de notre plan de gestion : « pérenniser la forêt dans sa structure actuelle en veillant tout particulièrement à sa bio-diversité et en assurant une gestion durable de ce patrimoine. »

## **Pour ce faire, le conseil municipal s'est fixé les objectifs suivants :**

- Aménager la forêt sous la forme de futaie irrégulière par bouquets et parquets;
- Produire du bois d'œuvre de qualité composé d'épicéa commun et de sapin pectiné avec une attention renforcée pour la production de feuillus précieux;
- Récolter en moyenne 304 m<sup>3</sup> de bois par an, tous les deux ans, selon un plan d'exploitation ;
- Mettre en œuvre une démarche de qualité afin d'obtenir la certification de la forêt;
- Assurer l'accueil du public et concilier les différents usages de la forêt.

## **Pour mettre en œuvre ces objectifs, nous nous sommes dotés, avec l'ONF, d'un plan d'action :**

- Assurer les opérations sylvicoles de régénération de la forêt tels que décrits dans le document et notamment en faveur des feuillus;
- Valoriser la commercialisation des feuillus;
- Réaliser les travaux d'entretien et d'aménagement afin d'améliorer la desserte pour l'exploitation de certaines parcelles et la création d'aires de dépôt et retournement qui ne soient pas situées sur la CD 111;
- Assurer la bonne insertion du réseau de chemins mis à disposition de la CCBP et l'aménagement de chemins complémentaires;

- Assurer la compatibilité entre l'exploitation, l'aménagement de la forêt et la protection des périmètres de captage du réseau d'eau potable.

Avec le plan de gestion de la forêt c'est donc pour les quinze ans à venir, une finalité, des objectifs et un plan d'action qui ont été adoptés. Des événements récents nous montrent cependant que la plus grande vigilance est nécessaire à mettre en œuvre au quotidien : éviter que le travail des forestiers endommage notre réseau d'eau potable et détériore nos chemins. Suite à la sécheresse de l'été dernier, surveiller attentivement le développement des scolytes qui profitent de la faiblesse de nos arbres. Car si les arbres ne doivent pas cacher la forêt, n'oublions pas que la forêt c'est avant tout des arbres auxquels il nous faut donner les moyens de leur croissance et de leur bonne santé.



# Vie de la commune

## Incendie à l'école primaire

Tout semble calme à l'école en ce samedi là ; pourtant un peu avant 10h, les sirènes se mettent subitement à retentir. Une épaisse fumée se propage rapidement à l'étage du nouveau bâtiment, le directeur Mr Corbisé vient de donner l'alerte. Déjà les premiers enfants encadrés par leur professeur se rendent sans panique au point de rassemblement qui leur a été indiqué et bientôt l'ensemble des écoliers est dans la cour hors de danger.



On ne tarde pas à voir arriver les véhicules de secours. Mr Corbisé est très angoissé car 3 enfants manquent à l'appel, il en fait part au lieutenant Salvi qui donne immédiatement les directives à ses hommes. 2 pompiers revêtus de leurs équipements respiratoires autonomes et d'un fil d'Ariane partent en reconnaissance à l'étage. Pendant qu'un sapeur étudie la configuration du bâtiment sur le plan d'évacuation, d'autres déroulent les tuyaux et débutent

l'opération de combat du feu. La progression à travers les locaux entièrement enfumés est difficile. Mais bientôt l'équipe d'intervention découvre le petit Boris resté blotti au fond de sa classe. Les minutes semblent interminables mais à nouveau les pompiers ressortent avec Maurine qu'ils ont trouvée réfugiée dans les toilettes. La 3<sup>e</sup>, quant à elle est toujours introuvable... c'est après une nouvelle investigation dans la salle des profs que Florie sera décou-

verte mi consciente. Elle sortira dans les bras de son sauveteur. On entend les cris de joie de ses camarades lorsqu'elle apparaît enfin. Elle est immédiatement prise en charge par l'équipe médicale...

Cette fiction rentre dans le cadre du programme d'exercices de sécurité que se doit d'effectuer chaque année le Centre de Secours avec notamment une intervention au Groupe Scolaire.

Le tandem de commandement Salvi/Ruiz et le directeur Mr Corbisé avaient imaginé le scénario avec la complicité des enfants.

Enseignants, élèves ainsi que parents et élus présents ont été à nouveau témoin du professionnalisme dont font preuve nos soldats du feu et sont repartis rassurés. Il reste malgré tout à espérer que les pompiers n'aient à intervenir à l'école que dans ce cadre d'exercice.

## Le téléthon ou l'histoire d'une passion partagée

### En piste !

L'idée d'organiser une manifestation de quad au profit du téléthon est à l'initiative d'Eric Besson et Sébastien Rolin, tous deux passionnés par ce sport. Ils ont été aidés dans cette entreprise par Francis Arnaud, vice-président d'EPI (Epilepsie Progression et Intégration, une association créée pour l'accompagnement des adultes dans la progression de leur maladie) et par Jean-Marc Foulquier, président de GF Quad Organisation (nouveau club Ufolep de Grenoble). Eléonore et Claude Giroud se sont également mobilisés à leurs côtés.

Enfin, 4 étudiants en BTS Action Commerciale, dans le cadre de leurs études, se sont joints à cette organisation. Il s'agit de Caroline Alessandro, Sébastien André, Audrey Aymoz et Noémie Baudenon.

### Un rendez-vous réussi !

Ainsi, le samedi 6 décembre de 10h à 17h non-stop, des centaines de personnes sont venues admirer et essayer les quads. Jean-Michel Abfalter, vice-champion du mondial de quad au Canada n'avait pas hésité une seconde à faire lui-même le déplacement pour soutenir cette noble cause tout comme les 25 pilotes participant à la journée.

### Un pari gagné !

Cette première édition du Téléthon sur la commune de Vaulnavay-le-Haut a donc remporté un succès inespéré qui a, certes, réjoui les organisateurs mais qui a surtout permis de réunir une somme conséquente pour aider l'AFM à poursuivre sa lutte contre la maladie.

## Hommage aux anciens élus



Le début de cette année 2004 a été pour Jérôme RICHARD l'occasion de remettre, au nom du Préfet, à 4 élus honoraires des médailles d'honneur régionales, départementales et communales.

### Ont été honorés :

- **Alfred DESPRIS**, élu depuis 1977, maire de 1979 à 2001 - Médaille d'Argent
- **Daniel BELMAIN**, élu depuis 1977, adjoint de 1983 à 2001 - Médaille d'Argent
- **René ARMAND**, élu depuis 1977, conseiller municipal de 1971 à 2001 - Médaille d'Argent
- **Albert ESPITALIER**, élu depuis 1965, adjoint de 1979 à 2001 - Médaille de Vermeil

Encore toutes nos félicitations aux heureux récipiendaires.



Montant des dons : 627,19 €  
Montant des bénéfiques : 1 610,58 €  
Montant du sponsoring : 2 196,98 €

Grâce à la générosité de nos partenaires et des spectateurs présents, c'est la somme de 3 881,93 € que nous avons donc pu remettre à l'AFM, déduction faite de l'assurance indispensable que nous avons dû souscrire.

Que tous les acteurs de cette réussite, notamment les très nombreux sponsors que l'on ne peut citer ici, soient vivement remerciés pour leur précieuse collaboration !



# Economisons notre eau !

## Une ressource rare

Si l'eau occupe les 3/4 de la surface de notre planète, la quantité d'eau salée ou non potable représente plus de 99% de la ressource. L'eau est donc une ressource précieuse, sa qualité est délicate et son cycle naturel très long. Il est aujourd'hui nécessaire de l'économiser et plusieurs évènements récents sont venus nous en rappeler la nécessité.

## Ce qui est rare est cher

L'essor démographique, le développement industriel, les besoins de l'agriculture et l'augmentation du niveau de vie des populations sont à l'origine du besoin croissant en eau. Depuis le début des années 1990, en raison de cet accroissement, de l'exigence de qualité et de la nécessité de traiter les eaux usées, le prix de l'eau partout en France est en augmentation constante.

## Ce qui est cher s'économise

L'économie d'eau et la baisse du coût de facturation passent par une estimation de votre consommation quotidienne et annuelle, un équipement en économiseurs d'eau et appareils ménagers économiques en eau et en énergie et par la modification du comportement - par exemple, en préférant la douche au bain et en utilisant les programmes « éco ».

## Ce qui s'économise se mesure

La consommation moyenne d'un abonné habitant Vaulhoveys est de 120 m<sup>3</sup> par an, ce qui correspond à la moyenne nationale..  
- 93 % sont destinés à l'hygiène et au nettoyage et seulement 7 % à l'alimentation.  
- Un lave-vaisselle consomme 32 litres (environ), un lave-linge 92 litres (environ) et le nettoyage d'un véhicule demande près de 200 litres !

## Ce qui se mesure ne se gaspille pas

Evitons les fuites ! En vérifiant notre installation sanitaire car près de 20 % d'eau est gaspillée en fuite. Les conséquences: un robinet qui goutte perd 5 litres/heure, une chasse d'eau peut perdre jusqu'à 500 litres/jour. Vous pouvez aussi réaliser des économies d'eau, d'énergie et d'argent, en vous équipant d'économiseurs d'eau. Ainsi vous pouvez économiser près de 50 % d'eau au niveau de la douche et du robinet, et environ 30 % au niveau des WC.

## Ce qui ne se gaspille pas se récupère

Vous pouvez récupérer l'eau de pluie pour certains usages (piscines, jardinage). Voilà une solution simple à mettre en œuvre qui peut vous faire économiser plusieurs m<sup>3</sup>. Ces récupérateurs se posent sur les conduits qui descendent de vos gouttières.

**Moralité : « ce n'est que lorsque le puits s'assèche que l'on découvre la valeur de l'eau »**

# Radiographie d'une facture au fil de l'eau...

## 42 % représente l'alimentation en eau potable.

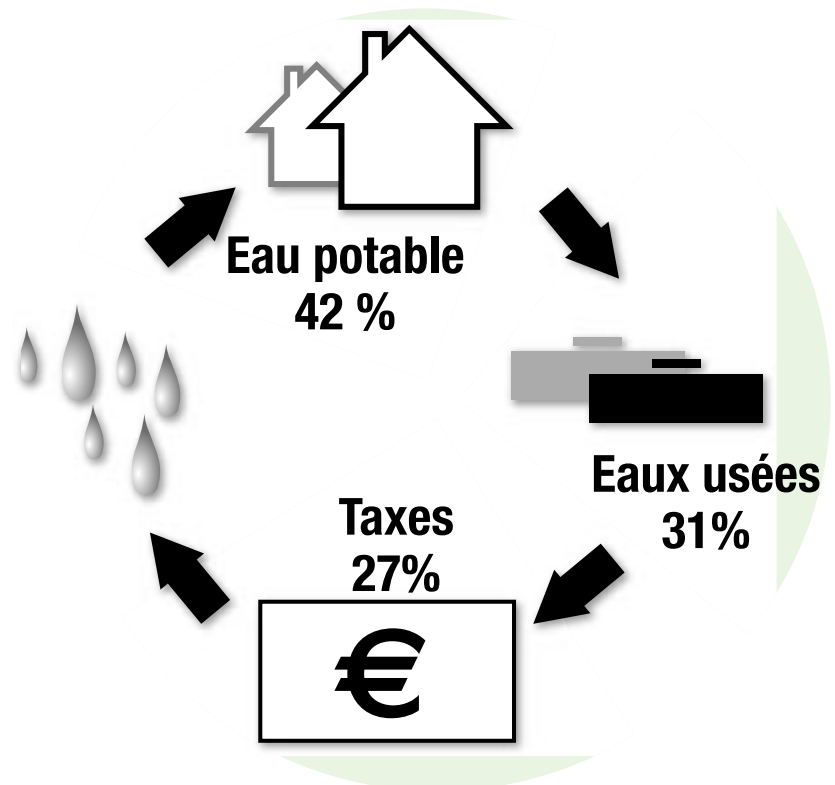
L'eau brute, prélevée dans les eaux de surface, les nappes ou les sources, est traitée par décantation, filtration, puis stérilisée. Elle est ensuite stockée dans les châteaux d'eau ou les réservoirs, avant d'être acheminée chez vous par un réseau constamment surveillé, entretenu et renouvelé.

## 31 % sert à la dépollution des eaux usées.

Une fois consommée, l'eau est polluée, même si elle n'a servi qu'à laver une salade ! Elle doit donc être collectée dans les réseaux d'eaux usées et acheminée vers une station d'épuration. Une fois dépolluée par des traitements de plus en plus sophistiqués, elle peut être rendue au milieu naturel.

## 27 % est la part des taxes et des redevances parafiscales.

Cette part est destinée à aider l'ensemble des communes à investir dans la dépollution et favorise par là la solidarité intercommunale. Cette part comprend également la TVA à 5,5 % appliquée aux produits alimentaires.



## Résumé du diagnostic et schéma directeur du réseau d'eau potable

### Une étude pour connaître l'état de notre réseau

L'ancienneté de notre réseau et les fréquentes interventions que les services municipaux devaient effectuer ont conduit le Conseil municipal à s'interroger sur les investissements à opérer pour rénover notre système de production d'eau potable. C'est pourquoi la société « Alp'études » a été chargée de réaliser un diagnostic général et de faire des propositions de travaux en fonction de priorités afin d'élaborer un schéma directeur qui orientera nos interventions et nos investissements sur plusieurs années. Cette étude a également permis de réaliser une modélisation informatique de notre réseau afin de diagnostiquer plus précisément les problèmes de fonctionnement et de dimensionner les restructurations proposées. Enfin une attention toute particulière a été portée sur le système de défense incendie de la commune dont différents essais effectués par les sapeurs pompiers ont fait apparaître plusieurs dysfonctionnements.



### Un réseau bien entretenu mais vétuste

Notre réseau comporte 10 captages en service, cinq réservoirs, 22 ouvrages de jonction ou brise charge et ... 24 kilomètres de réseau environ ! L'étude indique que les réservoirs sont suivis de façon régulière avec notamment un nettoyage annuel, comme le prévoit la réglementation. Les interventions sur les captages sont prévues et décrites dans le dossier de mise en conformité des protections des sources actuellement en cours d'instruction auprès de la DDAF de l'Isère. Les réservoirs sont dans l'ensemble vieillissants mais bien

entretenus. Une campagne de traitement et de peinture des serrureries (portes, gardes corps) a été réalisée en 2003 – 2004. Certaines cuves de réservoir sont en mauvais état malgré plusieurs reprises d'étanchéité. Il est donc souhaitable d'envisager la construction d'un nouveau réservoir afin d'éliminer ces problèmes. Enfin, le réseau communal comporte 55 poteaux d'incendie. En raison de la vétusté des conduites ainsi que la présence de diamètres non adaptés, de nombreux poteaux ne sont plus conformes. La modélisation du réseau permettra de mettre en évidence les anomalies et de simuler les changements de diamètre nécessaires.

### Une ressource de qualité, suffisante mais à mieux utiliser

Les analyses montrent que la qualité de l'eau est bonne mais que certaines sources peuvent être soumises à des contaminations. La mise en place des périmètres de protection des captages devrait favoriser la baisse du risque de contamination due aux activités humaines. Afin de garantir la qualité de l'eau aux usagers, la commune a procédé à la mise en place d'une stérilisation UV sur la jonction des sources Fajaret, Prémol, Seuil et Rocher Blanc. Elle a fait de même dans le réservoir Biaron pour traiter les arrivées des sources des Burines et Verdeau et dans le réservoir Chaloin pour Reteur, Jay et Cocoret. L'ensemble des analyses physico-chimiques montre une eau à la dureté très faible, à la turbidité faible, aux caractères organoleptiques normaux et à la minéralisation très faible.

La production d'eau a été de 475 919 m<sup>3</sup> en 2000 et de 437 491 m<sup>3</sup> en 2001. Le volume facturé a été de 173 026 m<sup>3</sup> pour 1034 abonnés en 2000 et 157 617 m<sup>3</sup> pour 1116 abonnés en 2001. Un certain nombre de consommations ne sont pas facturées telles que les toilettes publiques, les fontaines publiques et divers locaux. Le total des consommations s'élève donc à 214 627 m<sup>3</sup> en 2000 et 197 617 m<sup>3</sup> en 2001. Par rapport à la production d'eau, l'écart est important puisque le rendement de notre réseau s'établit à environ 45% ! Ce rendement doit être amélioré et justifie la mise en place d'une campagne de recherche de fuites. La réparation des fuites majeures permettra la diminution sensible des pertes et donc l'augmentation de la quantité d'eau disponible pour les usagers.

### Des investissements nécessaires pour l'avenir

Dans l'hypothèse d'un nombre de 4100 habitants en 2010, la ressource serait insuffisante en période de besoin de pointe et de ressources d'étiage si nous restons au même niveau de rendement de notre réseau. Par contre cette ressource devient suffisante si nous améliorons notre rendement à 60%. La modernisation de notre réseau (remplacement des conduites, augmentation des capacités du réservoir de Pierre-Rousse à hauteur de 2000 m<sup>3</sup>) est donc une nécessité ainsi que son suivi et la recherche de fuites. Mais tout cela a un coût que l'étude permet de planifier.



Le montant des travaux est estimé à plus de 1 500 000 €. Cette dépense est bien sûr à étaler sur plusieurs années et une partie de ces travaux peut être subventionnée par le Conseil général et l'Agence de l'eau. Les travaux prioritaires sont le renforcement de la ressource et la réalisation de la conduite de la Gorge. Ces travaux permettraient également la mise aux normes de 22 poteaux incendie. Le remplacement des conduites sur le réseau Saint Georges contribuerait à l'amélioration de la distribution de tout le secteur.

La maîtrise communale de l'eau que votre conseil municipal souhaite conserver demande de la rigueur et une grande professionnalité dans la gestion de ce service. Le Schéma Directeur d'Eau et d'Assainissement permet de disposer des informations utiles afin de programmer dans le temps les investissements nécessaires. L'arrivée d'un Technicien de l'eau dans la commune apporte la ressource humaine nécessaire pour les mettre en oeuvre et assurer le suivi au quotidien du réseau. Le reste coule de source...



## Les scolytes menacent nos résineux

Les sylviculteurs nous ont mis en garde contre un fléau qui s'abat sur les peuplements d'épicéas. Après la sécheresse et la canicule de l'été 2003 qui ont provoqué des dépérissements parmi les essences feuillues et les résineux de nos forêts,

2 insectes coléoptères se sont manifestés et s'attaquent principalement à l'épicéa. Le premier: l'Ips Typographe colonise les troncs d'arbres à partir de 15cm de diamètre; l'autre: le Chalcographe plus petit s'installe également dans les pointes des houppiers et les jeunes plantations. Ce sont généralement les arbres affaiblis, stressés ou récemment abattus qui sont touchés. Mais en grand nombre ces insectes sont ensuite susceptibles de coloniser des arbres sains. On craint pour ce printemps une prolifération de ces 2 scolytes qui sont parmi les espèces les plus agressives.

La larve passe l'hiver sous les écorces et provoque leur décollement; l'insecte brun foncé prend son envol avec le retour des températures clémentes (20°C). Les troncs des arbres porteurs d'insectes présentent des orifices de l'ordre de 1mm ornés d'un écoulement de résine et laissent s'échapper une sciure rousse. La circulation de la sève ne se faisant plus, les aiguilles jaunissent, progressivement l'écorce tombe, les cimes prennent une couleur rouille et l'arbre meurt.

La méthode de lutte passe par la destruction

des insectes au cours de leur développement sous écorce: enlèvement rapide des bois, écorçage ou traitement des grumes sur les places de dépôt par insecticide, broyage ou incinération des bois non marchands. Notre commune comme bien d'autres est touchée (déjà près de 50 m<sup>3</sup> d'arbres abattus et évacués en ce début d'année).

Le 05 avril dernier, le Préfet a pris un arrêté sur l'organisation de la lutte phytosanitaire contre les attaques de scolytes sur le Département. Il incite les propriétaires privés et publics à prendre dans les plus brefs délais toutes les dispositions nécessaires pour endiguer le fléau. Tout contrevenant sera passible de procès verbal.

Les services du Conseil Général, l'ONF, le CRPF (centre régional de la propriété forestière), la DDAF (direction départementale de l'agriculture et de la forêt) et les groupements de sylviculteurs ont mis en place une cellule de veille afin de prendre les mesures nécessaires pour engager la lutte. Des aides publiques sont accordées pour réaliser les travaux d'abattage et de traitement de l'écorce.

Nous devons tous être attentifs et pour tout arbre infecté repéré, nous rendre rapidement à la Mairie qui prendra contact avec les structures compétentes et remplira les formulaires spécifiques mis en place par la DDAF.

## Ça glisse pour le ski du mercredi

L'organisation de l'activité du ski du mercredi a été assumée cette année encore par la Mairie selon la même formule que l'an dernier mais sans le partenariat avec St-Martin d'Uriage: elle participe aux frais de transport, aux frais de moniteurs et prend en charge en totalité les forfaits de ski.

Elle assure également toute la partie administrative de l'activité: assurance, inscriptions, réservation des transports et des moniteurs de ski...

En parallèle, elle a mis en place depuis deux ans une politique d'accompagnement pour l'achat de forfaits annuels pour la station de Chamrousse.

Grâce à une sympathique équipe d'une vingtaine de bénévoles (largement renouvelée), les enfants de la commune ont pu goûter aux joies du ski ou surf de janvier à mars dans une très bonne ambiance.

Leur nombre cette année est en hausse avec presque une cinquantaine de participants. Le bus étant complet, une partie des bénévoles a

fait le trajet avec ses voitures personnelles, tout cela afin de ne refuser aucune candidature.

Les dix sorties prévues ont pu avoir lieu (une seule a été reportée) grâce à une météo plutôt clémente et un enneigement favorable.

L'après-midi du 24 mars 2004 a été consacré aux passages des étoiles. Parents, enfants et bénévoles étaient conviés à la remise des diplômes qui a eu lieu au stade Daniel PETIOT et s'est clôturée autour d'un pot de l'amitié.

Merci encore aux bénévoles sans qui cette activité ne pourrait avoir lieu et pour qui la saison s'est achevée autour d'un repas offert par la Mairie.



## Vaulnaveys au Balcon

Dernièrement, 7 coureurs de la section jogging du Foyer pour Tous étaient engagés dans la Course pédestre du Balcon de Belledonne. Ils représentaient les couleurs de Vaulnaveys dans l'épreuve de relais des Communes entre Allevard et Uriage (65 kms).

Notre équipe emmenée par le toujours vaillant Denis Josse se composait de Stéphane Lelong, Eric Baudot, Stéphanie Jeandel Redrovan (la féminine), Didier Lebeau, Jim Gavrel et Michael Dupillier (le moins de 20 ans) sans oublier Willy Pfister à vélo qui assurait le soutien logistique et le moral de la troupe.

Ils ont tour à tour affronté la fraîcheur du matin, les dénivelés répétés et le soleil.

Tous, coureurs occasionnels ou plus aguerris, étaient unanimes à l'arrivée pour saluer la beauté des paysages, l'accueil dans les villages traversés, la qualité de l'organisation, la convivialité entre concurrents sans pour autant occulter la recherche de performance.

Il y avait foule à Uriage pour accueillir les courageux arrivants tout au long de l'après midi. Les familles étaient venues nombreuses pour encourager les enfants dans les courses concoctées par l'équipe de l'Office du Tourisme. Tout le monde s'est donné rendez vous l'année prochaine pour une 20ème édition que les organisateurs veulent historique.

On parle même pour l'occasion de la constitution d'une épreuve de relais entre les élus de Belledonne... A voir.

Les résultats: (sur 17 équipes classées)  
Nouvelle victoire de St Martin d'Uriage en 4h27:56 tandis que Vaulnaveys se classe 6ème en 5h10:04.

A saluer la performance de l'Italien Lorenzo Trincheri qui gagne en individuel pour la 2<sup>e</sup> fois parcourant les 65kms en 4h21:25

# Vie de la commune

## Vous avez dit « proximité » ?

### Bienvenue à Vaulnaveys !

Dans notre dernier numéro, nous nous félicitons de la réouverture de l'Etoile des Alpes, alimentation située au cœur du bourg.

Depuis quelques mois, ce sont plusieurs nouveaux commerçants qui sont venus apporter leur contribution à la vie de notre village : citons tout d'abord, Brigitte Legeais qui a repris en gérance le bar du Centre, Laurent Bourgeois et son épouse qui nous accueillent depuis peu au Grand Café. En remontant vers Uriage, nous pouvons désormais faire une



halte chez Bruno Capuano qui a enrichi le bar de la Station d'une pizzeria.

A Uriage, ce ne sont pas moins de trois nouveaux commerçants que nous avons le plaisir d'accueillir : il s'agit de Corinne Bontempi et Jean-Pierre Cadic, nouveaux propriétaires de l'hôtel-restaurant le Manoir et de M. et Mme Bernugat, repreneurs de l'alimentation de Mme Perroud. Enfin, Stéphanie Verel offre pour la première fois depuis longtemps une enseigne de fleuriste à notre commune en ouvrant ses portes près du rond-point de la Tuilerie.

C'est avec un plaisir évident que nous souhaitons un chaleureux accueil à ces nouveaux commerçants.



### Un service à votre porte

Avec ses 22 commerces, renforcés des commerçants non-sédentaires du marché du Bourg, Vaulnaveys-le-Haut peut donc s'enorgueillir d'une belle vitalité commerciale. Il nous a semblé légitime de mettre à l'honneur ces



acteurs économiques qui sont les premiers animateurs de la vie de notre village. En effet, faire le pari du commerce de proximité, c'est avant tout affirmer la volonté de faire subsister des services qui trop souvent disparaissent de nos campagnes.

C'est également vouloir privilégier le contact, en offrant aux gens, notamment aux plus fragiles, à ceux dont la mobilité est réduite, la possibilité de conserver leur autonomie le plus longtemps possible.



### Un tissu commercial riche et diversifié

Et c'est ce que permet la diversité des commerces vaulnaviards : bien sûr, boulangeries, alimentations, bars, restaurants contribuent à l'animation de nos rues. Mais Vaulnaveys compte aussi sa pharmacie, son bureau de tabac, son boucher, ses salons de coiffure, son auto-école, sa laverie, son vétérinaire et son esthéticienne. Ces commerces également répartis entre le Bourg et Uriage, sont l'expression d'une volonté forte de maintenir un pôle commercial dynamique et font partie intégrante du tissu social qu'ils renforcent. Ils



permettent également à notre commune de s'exprimer en tant que partenaire privilégié de la station thermale d'Uriage et de ses activités touristiques. Car il est à noter que nos commerçants, pour leur majorité, s'efforcent de s'adapter aux goûts et au mode de vie de leurs clients en jouant sur la qualité et sur la convivialité.



### Jouer la proximité, c'est gagner à tous les coups...

Aussi, n'hésitez plus ! Car fréquenter les commerces de proximité, c'est d'abord un gain de temps, une économie sur les transports et sur les stationnements ; c'est s'épargner les attentes interminables et échapper à l'anonymat déprimant des vendeurs inconnus.

Acheter près de chez soi, c'est au contraire répondre à un désir légitime d'intégration sociale fondée sur la familiarité, c'est créer des liens, découvrir ses voisins et par conséquent gagner en qualité de vie.

Or, n'est-ce pas ce que nous apprécions d'abord à Vaulnaveys et ce que beaucoup nous envient ? Alors, pour que l'activité commerciale de notre commune perdure et se développe encore, aidons nos commerçants à relever le défi et jouons avec eux la carte de la proximité !

## Du nouveau au marché du bourg

Pour des raisons de santé, notre primeur a dû interrompre son activité à Vaulnaveys-le-Haut.

Mrs LEONARD Lucien, primeur, ROUVEURE Didier, producteur-maraîcher ont accepté de le remplacer et nous sommes heureux de les accueillir.



a été fait par l'intercommunalité dans le cadre de l'opération PRODEPARE, pour l'entretien de 600 mètres de berges sur le Vernon. Mais pour répondre de façon plus précise à votre question, je voudrais rappeler que le prochain PLU devra tenir compte pour les constructions des recommandations sécuritaires imposées par les services de la Préfecture.



### **Jacques Aujard-Catot dernière question, où en est-on de l'assainissement collectif ?**

Nous y travaillons tous les jours. Nous devons rénover une partie de notre réseau vétuste et sous dimensionné et également à terme, chaque fois que cela est possible, nous affranchir des réseaux qui passent en domaine privé. Nous devons poursuivre la réalisation d'un réseau séparatif entre les eaux usées et les eaux pluviales, cela nous demandera encore 10 à 15 ans. Il nous faut aussi établir, à l'occasion de travaux, des plans de recollement qui nous permettront de modifier et d'optimiser nos réseaux, établir informatiquement un plan qui nous fait pour l'instant défaut et enfin lancer le contrôle des assainissements autonomes chez les particuliers.

Toutes ces actions représentent d'énormes investissements et nécessitent d'être programmées sur la durée, d'autant que nous n'avons plus d'aide de l'Agence de l'Eau et que le Conseil Général ne nous subventionne qu'à hauteur de 20 %. Nous avons cependant la chance de gérer notre eau et notre assainissement en régie, ce qui nous donne la maîtrise du fonctionnement et de l'investissement. Mais c'est une œuvre de longue haleine programmée sur les 15 années à venir.

## **Monsieur EAU**

Notre Commune, qui a fait le choix de gérer elle-même son eau, se devait de se donner les moyens de cette politique car la gestion de cette ressource essentielle est devenue, avec le temps et le développement de notre collectivité, une affaire qui nécessite un professionnalisme de plus en plus rigoureux.

C'est chose faite depuis novembre 2003 avec l'arrivée de Nicolas DAGUET, au poste de responsable du service des eaux et de l'assainissement.

Titulaire d'une maîtrise en biochimie et d'un DESS en contrôle de la qualité des aliments et des eaux, sa formation renforcée par une expérience de 18 mois dans une entreprise chargée de vérifier la conformité des installations d'assainissement et de 3 ans passés au service de la Commune de Château Bernard, en fait une recrue de choix.

Sa mission est dans un premier temps de cartographier les réseaux d'assainissement et d'eau potable et il est en cela particulièrement aidé par Charly MUSSO, véritable mémoire vivante de nos installations.

« Heureusement qu'il est là, sans lui nous serions parfois perdus » déclare Nicolas qui aime travailler en équipe et qui a trouvé une excellente ambiance au sein des services techniques et administratifs de Vaulnaveys-le-Haut. « Je compte beaucoup sur eux pour mener à bien l'essentiel de ma tâche qui consiste à structurer nos réseaux, à développer et à protéger nos ressources en eau potable, à en assurer la qualité en conformité avec les nouvelles normes, à mettre en place un service



de contrôle de l'assainissement non collectif et enfin à coordonner et à finaliser pour les 20 à 30 ans à venir la politique de la Commune en matière d'eau. Je suis épaulé en cela par les élus, notamment par Jacques AUJARD-CATOT qui maîtrise bien toute la complexité de nos installations et qui va m'aider à avoir sur le long terme, une vision globale ».

Il y a donc un énorme travail en perspective mais n'ayons aucune inquiétude car Nicolas qui conjugue gentillesse et enthousiasme, simplicité et compétence, à défaut d'être Superman, est bien le Waterman, le Monsieur EAU, dont nous avons besoin.





## Interview de Jacques AUJARD-CATOT Adjoint au Maire, chargé des réseaux

### Que peut-on dire de la qualité de l'eau distribuée à Vaulnaveys-le-Haut ?

Nous avons la chance d'avoir à Vaulnaveys-le-Haut une eau de très bonne qualité. C'est ce que confirment les prélèvements et les analyses effectués chaque mois par les services de la DDASS de Grenoble. Notre réseau est alimenté par des sources qui sont conformes et notre eau est distribuée après traitement aux rayonnements ultra violets.

Tous les contrôles rendent compte d'une très bonne qualité bactériologique, d'une très faible teneur en nitrates, pesticides, fluor ou substances indésirables ou toxiques. L'eau quel que soit le captage est douce, peu minérale et peu agressive. D'ailleurs le nouveau décret applicable du 25/12/03 abaisse encore les seuils et renforce les critères de potabilité. Malgré cela nous sommes toujours largement dans la norme. En ce qui concerne le plomb, nous faisons le maximum pour rénover les canalisations anciennes et nous invitons les particuliers à en faire de même bien que le risque de solubilité soit presque négligeable. Une bonne précaution, en la matière, est de laisser couler l'eau qui a stagné dans la canalisation un moment avant de s'en servir.



En ce qui concerne la qualité de l'eau, il faut souligner un dernier point, celui des efforts que nous faisons pour protéger nos captages : Nous venons de procéder à la réfection des portes de quelques 28 ouvrages (citernes, réservoirs, détendeurs...) et nous travaillons à la mise en place de périmètres de sécurité comme la loi de 1992 nous le demande.

Ces périmètres : immédiat, rapproché, éloigné déterminés avec l'aide d'un géomètre expert représenteront une excellente garantie supplémentaire. Malheureusement les dossiers gérés par la DDAF le sont avec une extrême lenteur et ne devraient aboutir que dans les 2 à 3 ans à venir.

### Devons-nous craindre la canicule ? Avons nous assez d'eau ?

A la seconde question, la réponse est oui. Nous avons d'ores et déjà assez d'eau pour répondre aux besoins d'une population de 4000 habitants. C'est d'ailleurs pour cela entre autre que ce seuil a été retenu dans le schéma de développement de la commune pour les 10 années à venir. Contrairement à d'autres communes voisines, nous devons nous réjouir de posséder des captages avec des débits relativement constants. Pour preuve lors de la fameuse canicule de l'été dernier, nous n'avons connu entre juillet et août qu'une baisse de 1,25 % et au total pour toute la saison seulement 8 %. Il y a bien sûr eu des mesures conservatoires mais dans l'ensemble nous pouvons avoir confiance en nos capacités. Tout cela ne nous empêche pas de projeter la réalisation de nouveaux captages ou de réservoirs de plus grande capacité de même que de réfléchir à de nouveaux maillages afin d'avoir une meilleure réactivité en cas de besoin ou d'accident.

### Vous faites allusion à l'incident du 14 mars 2003 ?

Effectivement, ce matin là, à l'aube, plusieurs hameaux et une partie d'Uriage se sont réveillés sans eau. Le sinistre était dû à un sapin d'une

trentaine de mètres de long et de un mètre de diamètre qui avait échappé aux câbles lors d'une coupe de bois réalisée par l'O.N.F dans la forêt et qui après une course folle était venu se planter sur quatre mètres de profondeur détruisant une canalisation qui alimentait les réservoirs de Biaron et de St-Georges. Il a fallu réagir vite, mobiliser les personnels, informer la population, trouver et distribuer de l'eau



minérale. Le soutien de notre voisin de St Martin d'Uriage a été déterminant et l'intercommunalité a joué pleinement. Leur fermier nous a fourni 15000 litres d'eau minérale et comme nous savions que nos anciens avaient pensé à une interconnexion entre nos réseaux sur le bas de la Commune, nous l'avons activée. Les hameaux situés sur le Balcon ont été quant à eux desservis grâce à un tuyau de 400 m mis en place par les pompiers et reliant le réseau des deux communes à ce niveau. En 12 heures, la situation a été rétablie pour l'eau potable.

Cet incident nous a conduit à réfléchir encore davantage à la sécurisation des réseaux dans le cadre de l'intercommunalité ou d'une solidarité avec les communes voisines.

### Nous venons de voir un incident lié à l'eau mais d'une façon plus générale sommes-nous dans une région où l'eau représente un risque naturel important ?

Le risque zéro n'existe pas en la matière. Les deux cours d'eau qui traversent la Commune, le Vernon et le torrent de Prémol ne sont pas particulièrement dangereux à condition d'être correctement entretenus par les propriétaires riverains. Je rappelle à cet égard qu'ils ont le devoir de maintenir les berges en état et de ne pas modifier le cours naturel du torrent. Je veux souligner par ailleurs l'effort qui

## Pour en savoir... plu...

Nous nous étions engagés dès le début de la réflexion sur le P.L.U. à nous concerter avec la population.

Nous l'avons fait le 19 octobre 2002 pour la présentation du diagnostic. Ce fut une réussite par le nombre de personnes présentes et la qualité des questions posées.

Après de nombreuses réunions de travail sur la phase de construction du P.A.D.D. (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), nous vous avons à nouveau invités à participer à une réunion publique le 27 février 2004.

Ce furent plus de 250 personnes qui suivirent avec intérêt la présentation du P.A.D.D. et surtout qui permirent de débattre sur l'évolution de notre commune à moyen terme.

Ces débats furent l'occasion de rappeler que le P.A.D.D. est « un projet de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » et de préciser le scénario retenu par les élus : « un développement urbain maîtrisé, prenant en compte la nécessité d'un fonctionnement optimal des services et des équipements publics, soucieux de la préservation et de la valorisation des espaces naturels ».

Les grandes orientations qui se dégagèrent furent que le futur Plan Local d'Urbanisme devrait améliorer le cadre de vie des habitants, favoriser la diversité des usages du sol, diversifier les modes de déplacement, promouvoir un développement économique, structurer les pôles urbains, maintenir la qualité et la maîtrise d'évolution des équipements publics.

## La fermeture de la 5<sup>e</sup> classe à l'école maternelle

Vu les effectifs relativement faibles de cette année scolaire et les prévisions similaires pour la rentrée prochaine, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, après un entretien avec Monsieur le Maire et le responsable de la commission scolaire avait proposé un blocage sur poste de l'école maternelle.

Après validation de la carte scolaire par l'Inspecteur d'Académie, ce blocage s'est trans-

formé en une fermeture de classe. Pour la rentrée prochaine, nous aurons donc 108 enfants de 3 à 5 ans répartis sur quatre classes. La cinquième classe qui avait tant mobilisé les parents d'élèves pour son ouverture à la rentrée scolaire 1999 aura vécu 5 ans !



L'adoption définitive du P.L.U. devrait intervenir en fin d'année ou début 2005.

Certains diront que c'est long mais le sujet est trop important pour que nous ne prenions tout le temps nécessaire. Cette réflexion doit en effet nous permettre d'aller au fond des choses et de bâtir la politique durable dont notre commune a besoin pour son avenir.



## Il voulait toucher le ciel

Le 11 novembre dernier, la cérémonie de l'armistice terminée, qui aurait pensé que par cette belle journée d'automne, on s'apprêtait à escalader le clocher ?

Pourtant Mr Dupouy, spécialiste en travaux périlleux, arrivé tout droit de Dordogne avait pour mission d'y remplacer le paratonnerre jugé non conforme lors du dernier contrôle. Il est intervenu pour la société Bodet qui assure également la maintenance des mécanismes d'horloge et des cloches de l'église.

L'homme allait évoluer, sans peur apparente et pratiquement incognito à près de 30 mètres en dessus du bourg simplement assuré par son baudrier.

Une mauvaise surprise l'attendait : la pierre sommitale (un gros "ballon" en tuf de près de 70 kg), fortement fissurée avait éclaté sous l'action des intempéries. De même la base métallique de la croix était très oxydée (de 50mm de diamètre à l'origine, elle ne faisait plus que 20mm) et l'ensemble menaçait de s'écraser sur la place Eugène Riband à chaque instant. L'homme téméraire allait devoir scier, souder, raboter jusqu'à la nuit pour renforcer la croix et son nouveau paratonnerre. Une nouvelle intervention tout aussi spectaculaire est budgétée pour cette année avec pose d'une nouvelle pierre et remplacement de l'axe de la croix tout en haut de l'édifice.

## Journée commune propre

Ce samedi 24 avril, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'action « commune propre » a été organisée. C'est un large public, comptant de nombreux enfants des écoles, accompagnés de leur directeur ou encore les pompiers, qui a répondu présent. En tout, 65 bénévoles, dont le Maire et une partie de son Conseil Municipal, qui ont une fois encore prouvé combien on est sensible à Vaulnaveys à l'image de la commune.

Certains avaient même amené leur propre remorque pour plus d'efficacité. Les groupes se sont formés et se sont dirigés selon le plan qui avait été défini lors de la réunion préparatoire vers les sentiers, ruisseaux et talus.

Grâce à Charly et à Gilles qui faisaient le tour pour ramasser les sacs, un camion Unimog a été rempli.



C'est un excellent résultat car c'est la moitié moins que l'an dernier.

Néanmoins, nous continuons à demander à tous ceux qui vont à la déchetterie avec une remorque de bien la bâcher afin d'éviter l'éjection de plastiques ou autres déchets le long de leur parcours car cela nous semble être un des facteurs récurrents de pollution. Puis vers 11h 30, tout le monde, crotté mais content, s'est retrouvé autour d'un apéro bien mérité.

Encore une fois merci à tous les bénévoles et bien sûr à l'année prochaine !

## 25 avril 2004

A l'occasion de la commémoration du 25 avril, l'association des orphelins de résistants déportés, fusillés et massacrés, a rappelé qu'elle défend leurs intérêts auprès des autorités, fait valoir leurs droits à réparation afin d'obtenir la même indemnisation que celle prévue par le décret du 13 juillet 2000.

Pour tout renseignement, prendre contact avec le Président Mr GUYOT au 04.76.52.73.20 ou bien au 04.76.40.94.44

# Le Moulin de la ville

## Avec la roue du moulin, tournait, battait le cœur du village...

**Notre moulin de « la Ville », c'est toute une histoire ! Une histoire faite des rapports entre une force vive, l'eau, et une technologie. Une histoire entre une communauté rurale et ses meuniers, une histoire du quotidien faite de sueur et de farine, de travail et de pain. Avec la roue du moulin, c'est donc tout le cœur du village qui tournait, battait au rythme des jours.**

### L'eau : une force sauvage à domestiquer

L'eau est fournie dans notre commune avec prodigalité par la montagne. Elle jaillit et dévale avec puissance dans la combe du Vernon ou de la Gorge. Pour vous en convaincre, promenez-vous un matin de printemps en contrebas de la Chartreuse de Prémol et écoutez... Cette eau, voilà la force que nos anciens ont su utiliser, il y a maintenant longtemps, pour faciliter leur labeur quotidien. Si l'Ours est inscrit dans le blason de notre commune, c'est, au delà de la légende, peut-être parce qu'il symbolise la nature sauvage et rude qu'il fallait sans cesse que les communautés montagnardes sachent domestiquer et conquérir pour vivre. Souvent cette eau a quitté son cours et tout détruit sur son passage... Ainsi en 1751, le Vernon ravagea Saint Georges, en 1758 le même torrent dévasta une partie du domaine des Alberges. En 1783, une « foudre d'eau » causée par un éboulement à Prémol détruisit 17 maisons et leurs granges. Ces dégâts se poursuivirent au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à cet automne 1960 où un nouveau débordement du Vernon provoqua encore beaucoup de dégâts à Saint Georges.



### Une merveille de technologie

Le moulin dit de « la Ville » se situe au bord de la grande route dont le tracé date de 1845. Le moulin est en pierres laissées apparentes, couvert de tuiles mécaniques et percé de peu d'ouvertures. Il comporte une habitation pour le meunier. Il se présente comme un grand rectangle bordé d'une autre construction perpendiculaire, de la roue et d'une avancée en bois formant loggia fermée. L'intérieur et la couverture ont été totalement refaits après un très grave incendie qui a ravagé le bâtiment vers 1900. La roue reçoit l'eau du ruisseau de Prémol, prise en amont et amenée par un canal de fer presque horizontal qui, du fait de la pente, arrive porté par des piles de pierre au dessus des pales de la roue. Avec ses engrenages, sa machinerie, c'est toute une merveille de technologie patiemment améliorée par nos ancêtres. Seules sont anciennes la roue et les meules de pierre qui proviennent des carrières de Quaix vers 1710 et utilisées en gisant. Les meules constituaient un tournant et depuis 1825 le moulin de la ville possédait deux tournants ; la bluterie apparaît vers 1850.



### Toute une histoire !

Il semble, d'après les renseignements puisés dans les archives du Syndicat du Moulin, que l'on puisse faire remonter au XIV<sup>ème</sup> siècle sa création. En effet, dès 1328, il fait partie sous le nom de « moulin de la ville » des 6 moulins signalés sur les torrents de la Gorge et du Vernon. Tous appartiennent au dauphin qui les cède à des vassaux et ceux-ci en vendent les rentes. Parmi les différents bénéficiaires des rentes de ces moulins, on note, Noble Jean FAURE de Vizille, en 1390 Noble Jean RUYNAT, en 1435 Noble Georges du MOTTET, seigneur de Séchillienne, en 1461 la famille de RUYNAT de nouveau. En 1695 ces moulins passent à Noble Joseph de VALLIN, seigneur de ROSSET qui en vend les rentes à la Chartreuse de Prémol moyennant le prix de 4 000 livres. Il n'en reste d'ailleurs plus que trois à cette époque dont celui qui nous intéresse.

Tous ces moulins ont toujours été banaux, c'est-à-dire soumis à une redevance au seigneur moyennant laquelle leur usage était public mais obligatoire pour les habitants de Vaulnaveys. Ces derniers devaient en outre concourir aux réparations et fournir des charrois de bœufs.

A la Révolution, ces moulins deviennent biens nationaux et le moulin de la ville est acquis par MURE de LARNAGE. Le 11 mars 1807, il passe aux mains d'André BOURG, conseiller municipal et receveur de la commune de Vaulnaveys, pour la somme de 19 000 Francs. Les propriétaires se succèdent : en 1855, c'est MERMIER de Vaulnaveys, puis sa fille par héritage jusqu'en 1890, ensuite pour 2 ans à JEYMOND avant de passer aux FINET d'Herbeys. En 1906 se crée un syndicat qui le loue puis l'achète en 1912 pour la somme de 12 600 Francs. En 1936, il travaillait encore 5000 quintaux de blé de la commune ou des communes voisines.

### Le symbole d'un monde rural

René Armand, qui a été le dernier Président du syndicat du moulin de la Ville en témoigne : « On faisait du blé, on avait un coffre qu'on gardait pour nous pour faire le pain, parce qu'on achetait pas le pain, personne achetait le pain. On en gardait un temps et le reste on le vendait. J'ai été le dernier président du syndicat du moulin de la ville. Il y avait 7 communes qui en faisaient partie. On tournait à plein bras, jour et nuit. Il faisait du blé à façon pour les gens et le meunier était salarié du syndicat. Les gens amenaient leur blé et repartaient avec la farine et le son. On payait une cotisation au syndicat plus tant par kilo. On faisait la queue des fois là bas comme quand ceux de Mésage venaient. Ils venaient avec un cheval et un char. Ils se groupaient. Il y en a qui allaient avec le brouette, ceux qui étaient pas

loin, ça évitait d'atteler les vaches ou de mener le cheval. Le roue du moulin a tourné jusque dans les années 60 ».

Ce symbole d'un monde rural révolu, il aurait été dommage de le détruire, de l'effacer de nos mémoires. C'est pourquoi, suite à son acquisition par la commune de Vaulnaveys-le-Haut le 26 mars 1997, il a été confié en 2003 à la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne qui étudie les conditions de sa restauration, avec d'autres fonctions, d'autres activités, d'autres habitants. L'histoire de notre village, ce n'est pas du passé. C'est ce que nous faisons de ce passé pour imaginer notre avenir. En restaurant ce moulin, c'est un peu du cœur de notre ancien village qui battra de nouveau.



La mise en place, lors du précédent bulletin, de cette rubrique et les réactions d'intérêt qu'elle suscite nous ont amené à réfléchir sur l'opportunité de la création d'une « association patrimoine » dans notre commune.

Si cette idée vous agrée et si vous avez envie d'y participer, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie au 04.76.89.18.05.





## Au marché du Bourg

Le marché du bourg organise une grande tombola le 4 juin à l'occasion de la fête des mères. Si, comme nous, vous voulez aider les commerçants non sédentaires à maintenir ce sympathique rendez-vous hebdomadaire, n'hésitez pas et jouer là-encore la carte du commerce de proximité.

## Festival de l'arpenteur

Du 25 juin au 3 juillet 2004, cette année le festival de l'arpenteur change de planète !

Il y a 7 ans, la sonde Cassini a commencé son périple vers Saturne ; elle a choisi la période du festival pour toucher son but ...

L'arpenteur a décidé de fêter l'événement le samedi 26 juin prochain en tentant une liaison image en direct entre les Adrets et la planète aux anneaux en présence de scientifiques, de musiciens et comédiens.

Autour de ce temps fort, le festival accueillera sa cohorte de spectacles atypiques aux 4 coins du village et dans les montagnes voisines, son bivouac, ses tablées proposant des temps de rencontre et d'échange des citoyens avec des artistes, débats jusqu'à tard dans la nuit, sans oublier sa gastronomie conviviale et festive. Elle proposera encore cette année son regard singulier et sensible sur le monde.

Teatro delle Ariette (Bologne) et leur " Teatro da mangiare ", la Nième Compagnie, Moise Touré, Made in theatre, les Tartignolles, Crise Carmen, Swing guitars, Ramiro Calderon... figurent avec d'autres artistes parmi les invités.

Le programme complet sera disponible en mai.

## Feux de la St-Jean

Cette année encore les associations et la municipalité unissent leurs efforts pour organiser la fête du village.

Elle vous réservent quelques surprises de qualité grâce à une animation renouvelée et aux talents d'un nouveau traiteur.

Elles vous espèrent toujours plus nombreux et, pour d'évidentes raisons d'organisation, invitent les participants au repas à retourner avant le 14 juin leur fiche d'inscription.

# Agenda 2004

## MAI 2004

- **23 mai à 14h00**  
concours de pétanque – Grand prix du Casino et des commerçants d'Uriage
- **28 mai**  
Flamenco – J.Ph. Bruttman y Compadrès – Belvédère – SMU
- **31 mai**  
brocante réservée aux professionnels à Uriage

## JUIN 2004

- **4 juin**  
Tombola de la fête des mères organisée par les commerçants du marché du Bourg
- **5 et 6 juin**  
Exposition d'aquarelles des élèves de Mmes REMOND et VERNIER à Belmont
- **6 juin**  
concert à l'église de Vaulnaveys-le-Haut (un pianiste et 40 choristes)
- **12 juin (matin)**  
spectacle des enfants à l'école maternelle
- 12 juin : tournoi salade au tennis club de Vaulnaveys-le-Haut
- **15 juin à 18h00**  
spectacle de la gym des Oursons suivi de l'assemblée générale du club
- **14 au 20 juin**  
Exposition des oeuvres des élèves de Mme REMOND à l'OTTU d'Uriage
- **19 juin**  
Feux de la St Jean (voir programme détaillé)
- **19 et 20 juin**  
Exposition des œuvres des élèves de Mr CHARLINE à Belmont
- **20 juin**  
Vente aux enchères des tableaux des élèves de Mr CHARLINE à 17 h à Belmont
- **21 au 27 juin**  
Exposition des œuvres des élèves de Mme VERNIER à l'OTTU d'Uriage
- **25-26 et 27 juin**  
Concours hippique National II à Uriage
- **26 juin**  
fête de l'école élémentaire



## JUILLET 2004

- **1er juillet**  
don du sang – Salle polyvalente
- **4 juillet**  
brocante ouverte aux particuliers et aux professionnels à Uriage
- **2 au 6 juillet**  
stage de danse classique à la salle polyvalente
- **7 au 9 juillet**  
stage yoga et aquarelle à la salle polyvalente
- **18 juillet**  
séance de cinéma de plein air au stade de Vaulnaveys-le-Haut – Entrée gratuite
- **27 juillet**  
concours des poulinières place du champ de foire

## AOÛT 2004

- **1er août**  
brocante ouverte aux particuliers et aux professionnels à Uriage
- **15 août**  
Challenge Bernard Thévenet – Course cycliste ouverte à tous.

## SEPTEMBRE 2004

- **4 et 5 septembre**  
Uriage en voix - Parc d'Uriage
- **11 septembre**  
forum des associations
- **12 septembre**  
foire artisanale à Uriage
- **25 septembre**  
anniversaire des 10 ans de la bibliothèque de Vaulnaveys-le-Haut

## Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut n°57

### Directeur de publication :

Jérôme Richard

### Comité de rédaction :

Jacques Aujard-Catot,  
Marie-Renée Balme, Isabelle Courant,  
Gilles Desrumaux, Anne Garnier,  
Aimé Girodon, Marc Odru,  
Jean-Yves Porta, Jean Ravet

N° ISSN : 1272-9515

### Conception :

Paul Engelmann - 04 76 49 33 96

Photos : Gilles Desrumaux

Impression : Imprimerie du Pont de Claix

